

P.P.R.

DÉFENSE DE L'OCCIDENT

Directeur :

Maurice Bardèche

Dans ce numéro :

Les grèves, l'Elysée, la C. E. D.



Les mystères de Radio-Andorre



Les élections allemandes



Le Procès Van Tienen



Israël et Moscou

SOMMAIRE COMPLET EN DERNIERE PAGE DE NOTRE COUVERTURE

N° 7

Octobre 1953

Prix : 100 frs

UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

- DÉFENSE DE L'OCCIDENT -

28, rue Serpente — PARIS (VI^e)



COMITE DE SOUTIEN

Jean-Louis Tixier-Vignancour, L.-M. Poulain, Maurice Gaït,
Odette Moreau, Maurice Bardèche, Michel Trécourt, Gérard
Fontenay, Philip de Lus, Henri Bonifacio, Louis Teissier,
R. Malliavin, Jean Lesieur, Roland Mancho.

A NOS ABONNES

Pour des raisons pratiques, il nous est devenu très difficile d'assurer à nos abonnés l'expédition de trois exemplaires, comme nous l'avions annoncé au début de la parution de *Défense de l'Occident*, lorsque nos numéros ne comportaient que 32 pages.

Nous demandons à nos abonnés de bien vouloir nous excuser si, à partir du présent numéro, nous ne leur faisons que le service d'un seul exemplaire par abonné.

Nous demandons à ceux de nos abonnés qui tiendraient à recevoir les trois exemplaires qui leur ont été annoncés, de bien vouloir nous écrire pour nous le spécifier, de manière que nous puissions tenir compte de leur réclamation, et leur continuer ce service, autant que possible, comme par le passé.

Copyright by *DEFENSE DE L'OCCIDENT*, 28 rue Serpente,
PARIS (VI^e).

Les idées et les faits

LES GRÈVES, L'ÉLYSÉE, LA C.E.D.

Le déroulement de la politique française, depuis trois mois, donne une idée très exacte de ce qu'est devenu le régime de la IV^e République. Ce qu'on ne voyait pas ou ce qu'on voyait mal dans le train des affaires, ce qu'on faisait semblant de ne pas voir, s'est imposé aux plus aveugles. Ce grossissement produit par les faits eux-mêmes est une excellente leçon d'anatomie.

Il est devenu clair que les salariés ont été parfaitement roulés par sept ans de régime « social » et « progressiste », et que, d'autre part, le gouvernement ne gouverne pas, que celui qui crie le plus fort est le seul qui parvienne à se faire entendre, et celui qui cogne encore plus que celui qui crie.

La leçon des grèves, c'est que les travailleurs en ont assez de leurs salaires misérables et du luxe tranquille affiché par les profiteurs, que la situation sociale a atteint un point de crise amené par l'égoïsme et la surdité des messieurs en place, qu'ils ne sont pas disposés à faire les frais d'une politique d'économie pendant que les privilégiés se barbouillent de caviar. Devant des hommes exaspérés de ne pas pouvoir se loger, de ne pas pouvoir se nourrir et de regarder des vitrines bien remplies sans pouvoir acheter, il va falloir trouver autre chose que des solutions de « conservation des positions acquises ».

L'autre leçon des grèves, c'est que nous sommes gouvernés par des féodalités, qui ne savent pas très bien elles-mêmes par qui elles sont menées. L'histoire *vraie* de cette grève est singulière. Elle montre que le paupérisme des salariés est bafoué et utilisé par des gredins, que les syndicats, grandes unités politiques qui font trembler les ministres, sont devenus les instruments d'opérations personnelles fructueuses qui n'ont rien à voir avec la défense des travailleurs, que des hommes qui se disent les avocats de la classe ouvrière n'ont pas hésité à imposer aux salariés les risques d'une grève aussi étendue, qu'ils ont joué avec le porte-monnaie et avec la situation de ceux qu'ils entraînaient uniquement pour réaliser une sale et petite opération de politique personnelle. Jamais le parti socialiste, jamais les

dre, lorsque ce matin, qui est aussi votre matin et le nôtre, viendra. »

Ceci dit, reconnaissons que le succès d'Adenauer ne résout pas tous les problèmes. Bien au contraire. Malheureusement, ce n'est pas seulement le succès de l'Europe : c'est aussi le succès de la politique atlantique dont nous avons maintes fois signalé les dangers.

En acceptant la politique d'Adenauer, l'Allemagne accepte aussi d'entrer comme nation mercenaire au service de la politique et de l'Etat-major américain. Elle est armée, elle fait le premier pas vers l'Europe. Mais elle paie cela d'un prix exorbitant, en se soumettant à une alliance automatique qui l'expose à se trouver subitement devant une guerre qu'elle n'aura pas voulue, participant à cette guerre au poste le plus dangereux, et sous le commandement d'un chef suprême étranger.

Si les élections allemandes n'avaient pas été faussées par la malhonnêteté du gouvernement, si le peuple allemand avait pu voter librement, il se serait sans doute dégagé un courant d'opinion souhaitant l'Europe, mais la souhaitant hors des servitudes du pacte atlantique, hors de la perspective de la guerre, plébiscitant l'Europe mais sans la payer du prix du sang.

La falsification des élections allemandes a obtenu le résultat suivant : elle n'a laissé que deux camps en présence dans le problème du traité de la C.E.D. Etre contre la ratification du traité de la C.E.D., c'est être avec les communistes, avec les Juifs, avec les comités antifascistes promarxistes, avec les progressistes crypto-communistes, avec les ennemis hystériques de l'Allemagne, avec les ennemis irréductibles de l'Europe. C'est ce que la lecture de la presse française nous prouve tous les jours. Qu'irions-nous faire sur des estrades à côté de ces gens-là ? Ils veulent faire une campagne de banquets : lèverons-nous nos verres avec eux à la victoire de Stalingrad, à la gloire de la résistance, à la personne humaine et à la démocratie ? Etre pour la ratification du traité de la C.E.D., c'est accepter que les pays d'Europe se trouvent automatiquement engagés dans une guerre des Etats-Unis contre l'U.R.S.S., que les pays d'Europe défendus par des forces insuffisantes soient envahis et sacrifiés, qu'un Etat-major suprême américain dirige la politique de guerre de la coalition sans tenir compte des intérêts européens : en un mot, c'est faire de l'Europe, par l'intermédiaire du pacte atlantique, la tête de pont de l'armée américaine face à l'U.R.S.S.



Notre but politique doit être de reconstruire cette troisième position à l'égard de la politique européenne, que le gouvernement fédéral a privée de représentation, et de l'insérer *de force* dans les faits (1).

Pour cela, nous avons intérêt à nous installer dans une politique réaliste, qui admettra le traité de la C.E.D. pour ce qu'il apporte de

(1) Nous avons exposé notre solution, dans le N° 4 de *Défense de l'Occident*, sur les bases suivantes : indépendance de l'Europe, armée européenne par collaboration des armées nationales sous un Etat-major européen, alliances et pactes de type classique conclus par l'Europe dans l'intérêt de sa défense et dans l'intérêt de la paix.

chefs syndicalistes n'ont traité avec autant de désinvolture et d'insolence les travailleurs bafoués par eux depuis huit ans.

Car cette grève fut une énigme, mais une énigme aujourd'hui déchiffrée et qu'il est temps qu'on explique pour l'édification du public. Cette grève incompréhensible, dont les objectifs se dérobaient aussitôt qu'ils étaient atteints, cette grève à tiroirs, commencée on ne sait comment et continuée sans qu'on comprenne *pour quoi*, elle a une explication qui n'a été et ne sera donnée dans aucun grand journal, mais que tous les gens renseignés connaissent : elle est tout simplement, *comme tous les événements qui se déroulent et vont se dérouler ces mois-ci*, un épisode de la lutte implacable menée par les socialistes pour se maintenir à l'Élysée.

Il n'est pas nécessaire d'expliquer pourquoi les socialistes veulent conserver l'Élysée. Les dénégations, les mines modestes ne trompent même plus les imbéciles. Il faut qu'Auriol soit réélu, en se laissant présenter en fin de compte, vers le troisième ou le quatrième tour, pour sortir tout le monde de la situation inextricable créée par l'éparpillement des voix. Pour réussir cette opération, il ne faut pas qu'il y ait au premier tour un candidat qui prenne assez d'avance sur les autres. Or, M. Laniel est actuellement le candidat le mieux placé pour distancer sérieusement ses concurrents au premier tour, à moins qu'on ne parvienne à le séparer d'une fraction importante des futurs suffrageants, ou que les événements ne le fassent apparaître comme un incapable devant les difficultés du pouvoir.

Il était séduisant pour la camarilla socialiste de jouer cette dernière carte. Les socialistes exercent, comme on le sait, une influence importante sur l'une des centrales syndicales, celle de Force Ouvrière. On profita de l'absence de Bothereau, président alors en vacances, et on agit par l'intermédiaire de ses suppléants, ainsi que par des dirigeants du syndicat des P.T.T. dévoués au parti, pour donner une extension nationale au mouvement déclenché *inopinément* par trois postiers de Bordeaux. On comprend mieux maintenant pourquoi des délibérations et des documents que personne n'aurait dû connaître jouèrent un si grand rôle dans cette affaire. On comprend aussi pourquoi les fonctionnaires grévistes s'inquiétaient peu des sanctions disciplinaires.

La C.F.T.C. suivit, n'ayant rien compris à l'affaire. La C.G.T. en fit autant. A la surprise générale, le mouvement prit en quelques jours une immense ampleur. La masse des petits salariés, épuisés par des salaires de famine, bernés par des promesses qui ne se réalisent jamais, furieux d'être éternellement le bétail sur lequel on fait des économies, alignements, dévaluations et autres belles choses, fit craquer les barrières du joli carrousel syndical arrangé pour embêter Monsieur le Président du Conseil. La force extraordinaire de ce développement spontané en dit long sur le mécontentement profond et longtemps contenu des petits salariés. Cette grève, commencée en manœuvre, devint, en vérité, pour finir, un plébiscite contre la gestion sociale du régime. Elle aurait été un plébiscite contre le régime lui-même si un mouvement ouvrier national avait existé à ce moment-là et s'il avait pu prendre la tête du soulèvement populaire.

C'est Moscou qui tira d'affaire nos apprentis sorciers. Une note

assez brutale fit savoir au parti communiste français qu' « en haut lieu », on considérait les grèves françaises sur une telle échelle comme inopportunes et qu'une crise ministérielle d'aspect révolutionnaire avec convocation d'urgence du Parlement n'était pas souhaitable en ce moment. En conséquence, l'action de la C.G.T. mollit sensiblement. Il manqua mystérieusement quelques signatures communistes pour que le *quorum* de convocation fût atteint, et le public vit finir les grèves, comme elles avaient commencé, c'est-à-dire sans qu'il y eût rien compris.

Rapprochons tout de suite de ce singulier tableau politique un autre fait, qui, dans un domaine tout différent, est resté également inexplicable : la volte-face socialiste à propos du traité de l'armée européenne. Le discours de Guy Mollet à Strasbourg annonçant que la S.F.I.O. votera pour le traité de Bonn prend pour prétexte l'évolution de l'attitude anglaise. Il est clair, pourtant, que l'intervention du délégué anglais Nutting n'est qu'un bavardage aimable qui ne change rien à l'abstention anglaise et que Churchill reste un adversaire de toute communauté européenne efficace pour des raisons cent fois analysées partout. Là encore il s'agit d'une préparation électorale. Le discours de Guy Mollet a pour objectif de durcir l'attitude de l'A.R.S. et de l'ex-R.P.F. et de créer, entre le Président du Conseil qui aura fait voter le traité de la C.E.D. avec l'appoint des voix socialistes et la droite gaulliste qui l'aura âprement combattue, une hostilité si marquée que les voix gaullistes ne pourront plus se porter à Versailles sur le nom de M. Laniel.

Ainsi apparaît, dans toute sa pureté, le fonctionnement du régime. La conservation des places et le jeu des intérêts personnels commandent tout. La politique extérieure de la France, c'est-à-dire l'avenir de la France, leur est subordonnée, aussi bien que le sort des travailleurs que le parti socialiste présente hypocritement comme sa préoccupation essentielle. Tout est malhonnêteté et mensonge. Tout est à vendre. La course au sac a commencé. Notre sang, notre paix intérieure, notre pain quotidien sont les enjeux. Tout cela est poussé sur la table de la grande roulette présidentielle par les râtaux d'une poignée d'aigrefins. « La campagne électorale pour l'Elysée est virtuellement ouverte », comme disent pudiquement nos grands quotidiens...



Le syndicat est le groupement naturel des travailleurs pour la défense de leurs intérêts, la grève est l'arme suprême des travailleurs opprimés. Mais ni l'un ni l'autre ne doivent être employés inconsidérément. Le syndicat ne doit pas devenir une force politique occulte au service d'on ne sait quel intérêt. Ses représentants doivent être clairement et honnêtement désignés par un vote régulier de *tous* les travailleurs, et la place des syndicats dans la vie politique doit être définie par des textes précis, par des droits et des devoirs inscrits dans la constitution. La représentation syndicale est aujourd'hui une force réelle de la vie politique française au même titre que les représentants élus aux Assemblées et son fonctionnement et son intervention dans la vie nationale doivent être réglés avec autant de précision que celui de la Chambre des députés ou du Sénat.

La grève est une arme défensive des travailleurs dont le fonctionnement est coûteux aussi bien pour les familles des travailleurs que pour l'Etat. Elle ne doit pas devenir l'instrument de combinaisons politiques et d'intérêts personnels. Elle est et elle doit rester un geste exceptionnel qui ne doit être accompli que lorsque tous les autres moyens ont été loyalement employés. Le pays doit être protégé contre les grèves de caprice ou de manœuvre. Les décisions de grèves ne doivent être prises qu'après une consultation régulière et loyale dont les formes doivent être fixes. C'est à ce prix seulement que l'opinion reconnaîtra et approuvera le caractère légitime d'une action qui est la ressource suprême des travailleurs contre l'injustice. Galvauder la grève et en faire un instrument d'opérations parlementaires, c'est insulter tous ceux qui travaillent et dévaloriser la seule arme d'exception qu'ils aient pour défendre leur pain.

Contre les opérations malhonnêtes du parti socialiste pour garder ses places et imposer au pays une nouvelle expérience de Front Populaire, jamais un rassemblement des forces nationales et des forces ouvrières n'a été aussi nécessaire. Si elle est sincère, la retraite de De Gaulle, que nous annonçons depuis longtemps, peut faciliter un tel regroupement. Le Rassemblement du Peuple Français répondait à un besoin certain. C'est la personne de son chef qui faisait obstacle à un large regroupement, ainsi que ses références continuelles à un passé qui ne doit plus peser sur notre vie nationale. Les forces libérées par l'éclatement du R.P.F. doivent maintenant être retrouvées et coordonnées. Un tel regroupement est certainement possible. Il devrait s'appuyer sur le dégoût qu'inspire à de larges secteurs de l'opinion un régime paralytique, incapable de formuler une ligne de conduite, pourri de scandales, esclave des intérêts privés, plus méprisé qu'aucun régime de notre histoire, et qui nous conduit en titubant d'un parti à l'autre vers la servitude et vers la guerre. La voie est libre aujourd'hui pour un tel regroupement, qui ne doit exclure personne, mais rapprocher au contraire dans une action claire et efficace, des hommes que des préjugés ont trop longtemps séparés et que l'heure de l'action devrait unir.



Les élections allemandes ont été l'événement politique le plus important depuis l'élection d'Eisenhower.

Le résultat a surpris tout le monde. Il ne nous a pas surpris moins que les autres. Ne nous perdons pas en jérémiades. Qu'il ait été atteint par des moyens malhonnêtes, c'est certain, et on le verra par le compte rendu que nous en donnons plus loin. Qu'il nous donne, par conséquent, une idée fautive de la carte politique de l'Allemagne, c'est non moins certain. Mais enfin, c'est un fait politique, et il est inutile et malsain de ruser avec les faits. Le succès d'Adenauer crée une situation nouvelle et une situation durable. Il faut raisonner en fonction de cette évidence.

Les cartes du jeu électoral ayant été truquées, le plébiscite pour Adenauer a été un plébiscite forcé, mais il garde quand même le caractère d'un plébiscite. Ne pouvant voter selon leur opinion et

contraints à voter noir ou blanc, c'est-à-dire pour ou contre Adenauer, les Allemands ont voté pour Adenauer. Ayant à choisir finalement entre deux politiques, l'une celle du parti socialiste qui aboutissait à « l'Allemagne seule », l'autre celle du Chancelier qui aboutissait à l'Europe, ils ont choisi celle qui conduit à l'Europe. Cela veut-il dire qu'ils acceptent sans arrière-pensée l'Europe du parti atlantique ? Il serait bien dangereux de l'affirmer après une telle falsification de scrutin. Ils ont choisi, en réalité, entre deux maux : mais ils ont choisi celui qui portait l'étiquette européenne.

Ainsi s'est affirmée d'une façon solennelle, éclatante, la vocation européenne de l'Allemagne. Passant par-dessus de très graves objections, d'immenses inconvénients que la controverse électorale a très bien mis en relief, le peuple allemand s'est prononcé malgré tout, et avec une décision frappante, pour l'Europe : pour l'Europe quelle qu'elle soit, pour l'Europe même américaine, pour l'Europe même vaticane, pour l'Europe même contestable, mais *pour l'Europe*. Décision lourde de sens, lourde de sacrifices pour un peuple coupé en deux, auquel l'Europe du pacte atlantique n'apporte aucune solution, pour un peuple protestant qui prébiscite un régime catholique, pour un peuple, il y a huit ans encore, écrasé sous les bombardements les plus atroces et humilié sous une occupation implacable.

Il vaut la peine, pour un Français, de réfléchir sur la force et la signification de cette décision. Ceux qui accusent l'Allemagne d'hypocrisie n'ont assurément pas songé à ce qu'un tel choix avait de dramatique pour un Allemand. Par quoi donc seront-ils rassurés ceux qui croient au « germanisme éternel », s'ils ne sentent pas qu'il fallait une sérieuse croyance en l'Europe pour qu'un peuple préfère aux réalistes qui lui criaient « Unité d'abord, unité à tout prix », une politique d'entente qui rend, d'abord, la solution de leurs propres problèmes plus difficile.

Il y a des dangers dans ce choix, il y a des arrière-pensées, nous les dirons sans détour. Mais, avant tout, il y a dans ce choix dramatique, une main tendue vers nous, Français, avec une netteté, une résolution que nous ne pouvons ignorer. Car pour l'Allemagne, qu'est-ce que l'Europe, sinon d'abord la réconciliation avec la France ? Dans vingt ans, dans cent ans, ce n'est pas le président Eisenhower, ni le Chancelier de Bonn qui seront les vainqueurs des élections de 1953, ce sera l'Allemagne et la France, et de ce plébiscite sera né leur destin commun. Nous refusons de dire « l'Allemagne d'Adenauer », comme nous avons refusé de dire « l'Allemagne d'Hitler ». Nous ne choisissons pas une Allemagne contre une autre, parce que nous n'avons pas choisi non plus notre position géographique et les impératifs de notre destin. C'est l'entente franco-allemande qui est nécessaire à notre avenir. Les hommes passent, les résultats restent. Nous pensons en ce moment à nos camarades allemands pour qui Adenauer a été un adversaire déloyal et implacable, et nous leur disons, nous avons le devoir de leur dire : « Au-dessus d'Adenauer, il y a l'Allemagne, et au-dessus de nous tous, il y a le peuple français et le peuple allemand dont nous souhaitons l'union. C'est à ces peuples que nous devons penser et non aux hommes d'Etat éphémères qui les conduisent un instant. Le jour de la réconciliation et de l'union de nos pays approche. Ne nous demandez pas de pleurer et de gein-

positif et qui en demandera la revision pour tout ce qu'il contient de dangereux.

Nous avons à nous tenir fermement à deux principes qui sont deux principes majeurs de toute politique réaliste.

Premièrement, *un pays sans armée n'existe pas politiquement*. L'Allemagne ne reprendra sa place, elle ne fera entendre sa voix dans le monde qu'autant qu'elle aura des canons. Une Allemagne même réunifiée, n'aurait aucun poids dans la politique mondiale si elle était neutre et désarmée : elle serait seulement une proie sur laquelle les deux adversaires se précipiteraient en cas de guerre pour s'assurer de ses usines et de ses techniciens.

Deuxièmement, *aucun traité n'est irrévocable et immuable*. Les engagements signés sous la contrainte sont toujours révocables. Les traités qui lèsent les différentes parties contractantes ou qui aboutissent à des engagements absurdes peuvent toujours être révisés d'un commun accord. Les traités qui engagent des tiers sans leur consentement ne sont pas valables pour ces tiers. Le traité de la C.E.D. contient ces trois causes de nullité. Il a été imposé à l'Allemagne comme le seul moyen qui lui permette de sortir d'une situation de servitude créée et maintenue par le vainqueur. Il aboutit à une limitation absurde des armements et des forces et à une distribution du commandement suprême qui lèse les autres contractants européens tout autant que l'Allemagne. Enfin, en cas de réunification, il ne peut être présenté aux habitants de l'Allemagne orientale comme une obligation qui les lie, puisqu'ils n'ont pas été consultés.

Si le traité de la C.E.D. est rejeté en France, cela signifie un échec total de la politique européenne, car cette bataille est la bataille décisive. Une politique de remplacement existe : c'est la politique de l'alliance franco-soviétique, comportant en France des gouvernements de Front Populaire à participation communiste, la politique d'isolement et de quarantaine de l'Allemagne, la politique de retour à 1945, c'est-à-dire exactement le contraire de nos buts politiques. En nous associant à nos adversaires dans cette campagne, nous les aidons à réaliser *leur but politique*, qui comporte comme corollaire non seulement l'impossibilité de réaliser un jour le nôtre, mais même notre élimination définitive de la vie politique. Il n'y a pas de politique plus stupide pour nous.

Si le traité de la C.E.D. est ratifié en France, son application posera de tels problèmes qu'elle accélérera le processus de mise en place et de fonctionnement de la communauté européenne : l'Europe fonctionnera parce qu'une armée européenne existera. Elle aura été instituée par la force des choses, il sera impossible de se borner à faire contre elle des récriminations stériles, et nos adversaires ne pourront faire autrement que de nous rejoindre dans notre opposition à l'Europe à l'intérieur de l'Europe. C'est autour de nos idées que se fera nécessairement cette opposition, car elles seront le seul programme pratique et constructif, respectant la réalisation de l'Europe, mais la modifiant en demandant l'indépendance de l'Europe, le respect des structures nationales, la revision du traité de la C.E.D., une

politique autonome de l'Europe entre les deux blocs. Ce ne sont pas nos hommes, évidemment, qui pourront prendre la tête de cette opposition; mais nos idées, du moins, compteront, notre influence et notre place grandiront. Et, devant les dangers de satellisation de l'Europe, elles finiront par triompher, comme la seule alternative raisonnable au traité de la C.E.D.

C'est pourquoi la falsification des élections allemandes et le triomphe d'Adenauer ne nous paraissent pas une raison suffisante pour nous laisser aller à l'amertume et au découragement. Si nous savons réagir avec sang-froid et éviter des prises de position stériles que la passion explique, mais dont une certaine maturité politique doit nous écarter, si nous savons rappeler avec persistance les grandes lignes du programme constructif raisonnable que nous opposons aux solutions de Strasbourg, c'est au contraire une période nouvelle qui s'ouvre pour notre vie politique, plus riche en perspectives et plus efficace qu'une politique de *desperados*, qui ne sauvera rien ni personne, et qui nous fera assister, impuissants et exaspérés, à un déroulement tragique de la fatalité contre lequel nous n'aurons rien su faire.

Maurice BARDECHE.

Les élections allemandes

On a pu lire dans la presse les résultats des élections allemandes. Elles ont été présentées comme un écrasement des forces nationales d'opposition que leurs adversaires désignent sous le nom de mouvements néo-nazis, bien qu'ils sachent parfaitement que cette appellation ne correspond nullement à leur programme.

En fait, le résultat des élections justifie, en apparence, ce jugement. Le *Deutsche Reich Partei* (D.R.P.) réunit 295.000 voix, soit 1,1 % des suffrages, et la *Nationale Sammlung* 71.000 voix, soit 0,3 %. Les deux formations réunies ont un nombre de voix très inférieur à celles du parti communiste (607.000 voix) et à peine supérieur à celles des neutralistes (318.000 voix).

Pour juger ce résultat, il faut d'abord être en possession de certains éléments d'information que la grande presse n'a pas jugé à propos de nous communiquer, mais qui ont joué un rôle considérable dans les élections.



Il est à noter d'abord que les éléments d'opposition n'avaient pas réussi à aller unis à la bataille électorale. Malgré les recommandations pressantes de beaucoup de nos camarades, le D.R.P. et la *Nationale Sammlung* présentèrent souvent des listes séparées. Une coalition ne put être obtenue non plus avec le *Deutsche Partei*, parti de droite classique, dont l'idéologie politique différait évidemment beaucoup des idées soutenues par les deux autres groupes, mais qui fut éliminé lui aussi de la compétition électorale, puisqu'il n'obtint que 3,3 % des voix exprimées avec ses 897.000 voix, tandis qu'une formation de coalition entre les trois groupes leur eût assuré le fatidique quotient de 5 %. Il est regrettable aussi qu'aucun accord n'ait pu être obtenu avec le parti des réfugiés qui préféra écouter des promesses du chancelier dont on ne voit pas très bien comment elles pourront être tenues.

Mais ceci n'est que l'aspect tactique des élections. De telles coalitions, si elles avaient pu avoir lieu, auraient assuré à l'opposition une représentation parlementaire dont on regrettera peut-être un jour le contre-poids; elles n'auraient rien changé, ou peu de choses, au résultat.

Ce qui, par contre, a profondément modifié les chiffres du scrutin, ce furent les pressions, interdictions, interventions de toutes sortes, enfin tout un appareil policier, qui laisse loin derrière lui les *méthodes modernes* de M. de Gasparri.

Voici quelques échantillons des méthodes employées. On sait que l'inscription d'un parti sur les listes électorales doit être autorisée

dans chaque Land allemand, c'est-à-dire dans chaque Etat allemand, par le ministre de l'Intérieur de Land. Pour obtenir l'inscription d'un parti sur les listes, une loi fédérale a décidé que le parti qui demande son inscription devait présenter une demande signée de 2.500 électeurs donnant leur nom et leur adresse. Voici les jolies choses qu'on peut faire avec cette disposition. En Nord-Rhein-Westphalie, un des Etats les plus peuplés d'Allemagne, le D.R.P., constitué assez peu de temps avant les élections, commença assez tard à recueillir des signatures. Ils recueillirent 2.579 noms. Le ministre de l'Intérieur soumit ces listes à la Police d'Etat, police politique équipée sur le modèle de la Gestapo (et assez souvent avec les mêmes hommes), laquelle découvrit que 80 signatures étaient fausses. Il ne restait donc plus que 2.499 signatures, total insuffisant, en vertu duquel on refusa d'inscrire le D.R.P. sur les listes électorales de Rhein-Westphalie.

Ailleurs, on varia les procédés. Dans deux autres grands Etats, la Hesse et le Bade-Würtemberg, le D.R.P. fut interdit par simple mesure de police. Les partis d'opposition n'ont donc pas pu matériellement compter leurs voix dans trois des Etats les plus peuplés d'Allemagne (le Land de Rhein-Westphalie est le plus important de tous les Laender de l'Allemagne occidentale). Et il est bien remarquable, à ce propos, qu'aucun journal français, à notre connaissance, n'ait publié un tableau des résultats *par Etat*, duquel on aurait pu tirer des enseignements significatifs.

Mais cela ne suffisait pas. Le gouvernement Adenauer employa, au dernier moment, une arme tout aussi efficace. Quelques jours avant le scrutin, Bonn fit savoir que le D.R.P. allait être interdit sur tout le territoire fédéral comme « parti hostile à l'Etat » et qu'en tous cas, ses députés, s'il en avait, ne seraient pas admis à siéger au Bundestag, mais que leur mandat serait annulé, comme on avait fait autrefois pour les députés du S.R.P. en Basse-Saxe. Il est évident, dans ces conditions, que beaucoup d'électeurs furent détournés ainsi de voter pour le D.R.P. et qu'ils choisirent, sous la contrainte, de « voter utile » en désignant un autre candidat.

Enfin, les procédés habituels de chantage, de pression personnelle furent monnaie courante. Des procédés dégradants furent largement employés. On accusa officiellement le Dr Werner Naumann d'homosexualité. Comme cela ne paraissait pas suffisant, on inventa à son intention une falsification particulière de la loi sur la dénazification, et, alors que la dénazification est définitivement terminée en Allemagne depuis 1952, on rouvrit pour lui la liste de dénazification, à seule fin de le classer dans la catégorie pour laquelle tout est interdit, activité civique, activité professionnelle, etc. On en fit autant pour Rudel, magnifique soldat qui fut le héros de l'aviation allemande pendant la guerre, grand mutilé, auquel on n'a rien d'autre à reprocher que de n'avoir pas voulu être le valet des puissances étrangères qui occupent son pays.



Tout cela doit nous amener à porter sur les élections du 6 septembre un jugement plus nuancé que celui de la grande presse. Il est

un peu sommaire de parler dans ces conditions d'un « écroulement » de l'opposition. Si l'on se réfère aux 429.000 voix obtenues par le S.R.P. en 1949 pour l'ensemble de l'Allemagne, les 366.000 voix obtenues en 1953 par l'opposition, alors que les trois Etats les plus peuplés lui étaient interdits et que le Chancelier avait informé le pays que les mandats de ses députés seraient annulés, ne constitue pas un écroulement, ni même un recul. En fait, les forces de l'opposition sont restées ce qu'elles étaient. Elles ont même probablement progressé. Mais, justement, ce qui est un sujet de réflexion, c'est qu'elles sont restées à peu près ce qu'elles étaient, c'est qu'elles n'ont pas réussi à mordre sur la grande masse de l'opinion, et qu'elles ne touchent qu'un secteur limité de l'opinion, sans action profonde sur la vie politique allemande.



C'est ici qu'il importe de bien voir la signification réelle de ces élections.

D'abord, elles indiquent qu'il n'y a pas de perspective de renaissance du national-socialisme en Allemagne. Ce prétendu danger est entièrement imaginé par ceux qui ont intérêt à cette légende. Il est difficile de savoir ce que le peuple allemand, dans son ensemble, pense du national-socialisme, car trop de contraintes directes ou indirectes pèsent encore sur lui. Mais enfin, un grand courant de masse renverse tous les obstacles. Fausser les élections, ruser avec la volonté populaire ne suffit pas à le détourner. Ce courant de masse n'existe pas.

Par contre, ce grand pays, qui n'était, il y a quelques années, qu'un champ de ruines, pour lequel la satisfaction des besoins les plus simples était un problème, a plébiscité pour commencer une chose très simple, qui n'est ni le nationalisme allemand, ni la C.D.U., ni même l'Europe : il a plébiscité la reconstruction, et il a plébiscité en même temps les moyens de la reconstruction. Il a plébiscité ce qui avait réussi. Une vie matérielle assurée, l'appui du plus fort, pas d'histoires. Il a plébiscité en même temps l'Europe, par idéalisme sans doute, mais tout autant aussi parce qu'elle est dans la ligne de cette reconstruction, parce qu'elle est le moyen pratique de reclassement de l'Allemagne.

C'est ce qui a donné sa physionomie à la consultation du 6 septembre. Elle a été sérieuse et sans élan. Les Allemands ont voté comme on fait un placement. Ils ont acheté une valeur de père de famille. Ils ont voté avec la gravité d'un conseil d'administration. Ils ont fait un choix pratique. Ils ont voté pour une Allemagne dont nous avons oublié l'existence, l'Allemagne où l'on travaille pour s'enrichir, où l'on fait des affaires, où l'on gagne de l'argent, où l'on mène une vie sérieuse sans aventures, ils ont voté pour l'Allemagne de 1910. Ils ont sauté par-dessus trente ans d'histoire allemande, les convulsions de 1920, l'après-guerre de Weimar, la chevauchée hitlérienne, ils ont oublié leur sang et leurs rêves, et ils ont retrouvé les faux-cols, le ton grave, le sérieux de l'Allemagne de Guillaume II. Ce n'est pas le radicalisme de l'opposition qui a été vaincu le 6 septembre, c'est le romantisme allemand.

Ce choix sérieux, ce choix technique, il serait dangereux de

méconnaître qu'il cache plus d'un malentendu. Un grand pays protestant a voté pour la première fois pour un grand parti catholique. Est-il assuré de sa parfaite prudence confessionnelle ? Un pays coupé en deux et qui aspire par-dessus tout à son unité a voté pour un homme qui lui a promis que cette unité serait restaurée, qui a même pris les engagements les plus téméraires à l'égard des réfugiés et qui a encouragé et encourage encore des préparatifs au rapatriement qui sont bien aléatoires. Est-il assuré que la politique du chancelier est bien celle qui offre le plus de chances pour cette réunification ? Ce vote pour Adenauer, ce vote si sérieux, si éloigné de tout romantisme, il ressemble beaucoup, finalement, à une abdication. L'Allemagne est-elle bien sûre de n'avoir pas choisi la guerre, de n'avoir pas accepté, les yeux fermés, tout ce qui pouvait arriver, même la guerre ? Pourvu qu'elle arrive des mains de quelqu'un de sérieux.



Quel est l'avenir de tout cela ? Adenauer est un vieillard et le romantisme allemand est le génie de la race. Ces élections sont sans doute les dernières qui aient lieu en Allemagne sous la pression des circonstances et sous la pression plus grave encore de la satisfaction des besoins élémentaires. Après ces élections pratiques, il faudrait presque dire *matérialistes*, l'Allemagne aura besoin à nouveau de penser et de croire. La vocation européenne que le Chancelier lui a donnée suffira-t-elle à son idéalisme ? Mais quelle Europe lui proposera-t-il ? Si c'est celle des marchands et des technocrates, si c'est l'Europe industrialisée, américanisée, représentée par des tonnes d'acier, des trains de charbon et des balles de drap, l'Allemagne se retrouvera-t-elle dans cette Europe, acceptera-t-elle ce matérialisme de l'avenir, conséquence de son matérialisme électoral ? Elle a voté sagement, elle a voté sans vouloir entendre ses voix. Mais son âme lui est aussi nécessaire que la reconstruction de ses villes, et il y a aussi cette frontière injuste qu'elle regardera avec impatience. Que sortira-t-il de tout cela ? L'histoire de l'Allemagne commence demain.

LES MYSTÈRES DE RADIO-ANDORRE

La question andorrane est évoquée de temps en temps par la grande presse d'information, mais avec une discrétion remarquable. Une discrétion d'autant plus remarquable, nous le verrons plus loin, que cette affaire a des répercussions qui ne sont pas étrangères aux intérêts corporatifs les plus importants de toute la presse d'information.

Rappelons les étapes du singulier « conflit » qui oppose la France, puissance protectrice, à la sympathique petite république d'Andorre. Après différentes discussions un peu aigres, dont l'origine remonte à 1951, mais qui restèrent à ce moment sur le plan administratif, les choses s'envenimèrent rapidement au mois de juin de cette année. Le Conseil des Vallées d'Andorre se refusant à annuler une concession établie en forme parfaitement régulière avec l'approbation des deux coprinces français et espagnol en faveur de *Radio-Andorre*, pour favoriser l'installation d'une nouvelle société, la *Sofirad*, à la place de l'ancienne, le viguier français, représentant local du coprince français, transforma la querelle administrative en querelle diplomatique, en instituant l'obligation d'un visa de sortie de France pour tous les touristes se rendant en Andorre.

Cette « sanction » était extrêmement grave dans un pays qui tire le plus clair de ses ressources de son tourisme. Elle atteignait brutalement tous les commerçants d'un petit pays en plein développement, qui n'ont que les mois d'été pour assurer leurs affaires, et qui, très souvent, ont investi des sommes importantes en vue de la saison touristique à venir. De plus, comme la plupart des touristes passent par le territoire français pour se rendre en Andorre, cette « sanction » touchait presque aussi sévèrement les commerçants de l'Ariège et même de toute une partie des Pyrénées-Orientales, qui se trouvaient sacrifiés, tout comme les pauvres marchands andorrans, à la querelle des princes qui se déchaînait dans cette vallée tranquille.

On comprendra mieux ce que cette coûteuse querelle a d'injuste et de vexatoire, si l'on veut bien se souvenir du régime très spécial de la république d'Andorre. Le Conseil des Vallées, qu'on punit de cette façon spectaculaire n'est pas souverain. Les décisions qu'il délibère doivent être approuvées pour être valables par les deux coprinces d'Andorre, le Président de la République pour la France, l'évêque de la Seu d'Urgel pour l'Espagne. Il en résulte que, même si le Conseil des Vallées accepte une mesure demandée par le coprince français, elle ne devient exécutoire que si le coprince évêque — on l'appelle *la Mitre* dans le délicieux langage archaïque des

Vallées — veut bien y donner son accord. Elle n'a aucune valeur si la Mitre refuse de la contresigner.

C'est ce qui se passa dans le cas présent. Devant la gravité de la situation, le Conseil des Vallées céda à la force. Il prit la décision, très risquée pour lui au point de vue judiciaire, d'annuler avant son terme la concession consentie à Radio-Andorre et de l'obliger à fermer ses portes. Il ne voulait plus entendre parler de radio, puisque la radio attire tant d'ennuis à ces petits territoires sur lesquels elle aime tant s'installer et il renvoyait dos à dos les deux plaignants, Radio Andorre et la Sofirad. Mais la Mitre ne voulait rien savoir et refusa d'entériner cette capitulation. Il s'ensuivit que le Conseil des Vallées ne pouvait qu'assister impuissant à la ruine de son commerce et à l'application de sanctions exagérées qui faisaient de tout le peuple andorran la victime du désaccord entre ses deux coprinces.

La presse locale française eut beau se plaindre, *L'Indépendant* des Pyrénées-Orientales eut beau entamer une courageuse campagne, les commerçants envoyèrent en vain des délégations à Paris : la situation était sans issue. Les sanctions furent appliquées tout l'été. Elles le sont encore. Le commerce andorran est ruiné, la saison touristique de l'Ariège a été gâchée. Malgré les lettres touchantes d'affection et de respect envoyées au Président de la République par le Conseil des Vallées d'Andorre, aucune atténuation, aucun sursis ne fut obtenu. Aujourd'hui, les Andorrans en sont réduits à demander qu'on remette en cause le statut de l'Andorre et qu'on revise une constitution qui s'est révélée archaïque dans cette crise. Ce remède héroïque peut contenir des surprises. Il est navrant, en tous cas, que nous ayons perdu l'affection d'une population fidèle et aimable, dans une affaire qui ne semble bien couvrir que des intérêts privés pour la défense desquels l'administration française a montré un acharnement insolite.

Qu'est-ce que c'est donc que cette affaire d'Andorre à laquelle personne ne comprend rien ? Pourquoi est-il si important de substituer une société qui s'appelle la Sofirad à une société qui s'appelle Radio-Andorre ? Pourquoi nous mettons-nous dans une telle situation à l'égard du petit peuple andorran, s'il n'y a pas des motifs graves et urgents pour le faire ? Pourquoi la presse d'information ne nous renseigne-t-elle pas sur tout cela ? C'est là-dessus que nous voudrions donner quelques détails à nos lecteurs. Ils leur permettront de mieux comprendre ce qui se passe.



Au mois d'août 1935, le Conseil des Vallées avait concédé à M. Bovaventura Vila Ribes l'autorisation d'installer une station de radiodiffusion sur le territoire de la république d'Andorre. M. Vila Ribes mourait un an plus tard. Sa fille Lolita hérita alors de la concession et nomma comme fondé de pouvoir son mari Estanilao Puiggros. Le premier acte de Puiggros fut de signer un contrat avec Trémoulet et Kierzkowsky, propriétaires de *Radio-Toulouse*, pour l'exploitation de la concession d'Andorre. L'apport de Puiggros dans l'association était, bien entendu, la concession Vila Ribes.

Plus de deux ans après la signature de ce contrat d'association,

la concession du Conseil des Vallées était ratifiée, d'une part, par le coprince français, à l'époque le Président Lebrun, d'autre part, par le coprince évêque espagnol. Entre temps, les travaux avaient été commencés et en août 1939 la station de Radio-Andorre était inaugurée en présence de M. de Monzie, ministre des Travaux Publics. Moins d'un mois plus tard, la station interrompait les émissions, en raison de la guerre, mais elle devait les reprendre en mai 1940 sur la demande de Daladier, et, dès lors, elle fonctionna sans interruption jusqu'à maintenant.

Pendant l'occupation, malgré de multiples tentatives, les Allemands ne réussirent pas à s'emparer de la station, ni à y faire diffuser la moindre information; Radio-Andorre se borna, pendant toute cette période, à diffuser de la musique et de la publicité.

Cela n'empêcha pas qu'une information ne fût ouverte, en septembre 1944, contre Trémoulet et Kierzkowsky devant la Cour de Justice de Toulouse, en vertu de l'article 75. Cette information ne concernait que Radio Toulouse. Mais, un an plus tard, elle était élargie à Radio-Andorre, accusé d'avoir diffusé de prétendus messages secrets, diffusés au moyen de disques pour les auditeurs, et un mandat d'arrêt était lancé contre Puiggros et Lafont, son directeur.

En novembre 1946, Trémoulet, Lafont et Puiggros sont condamnés à mort par contumace, mais le séquestre ne peut être étendu à Radio-Andorre situé hors du territoire français. Seuls sont confisqués les biens situés en France, en l'espèce le poste de Radio-Toulouse déjà sous séquestre depuis la Libération.

Toutefois, moins d'un mois plus tard, l'arrêt de la Cour de Justice de Toulouse était cassé, et, après un supplément d'information ordonné en mai 1948 par la Cour de Justice de Toulouse, Trémoulet, Lafont et Puiggros sont acquittés en avril 1949, le Commissaire du Gouvernement près la Cour de Justice de Toulouse ayant dû constater que le dossier de poursuites manquait absolument de base et renoncer à soutenir l'accusation à l'audience, aussi bien au titre de Radio-Toulouse qu'au titre de Radio-Andorre.

Avant cette date, et profitant de la situation dans laquelle se trouvaient les propriétaires de Radio-Andorre, sous le coup de la condamnation à mort par contumace rendue par la Cour de Justice de Toulouse, une société rivale de radiodiffusion, la Sofirad, dont nous faisons plus loin l'historique, avait obtenu :

1° Que soit interdit au personnel français de Radio-Andorre de franchir la frontière franco-andorrane dans le sens France-Andorre, mesure illégale qui fut rapportée à la suite d'un constat d'huissier adressé à l'encontre des fonctionnaires de la police chargés d'appliquer cette mesure au poste français d'Andorre.

2° L'interdiction par la direction des Finances Extérieures du renouvellement des engagements de change nécessaire pour le transport des programmes entre la France et l'Andorre, mesure arbitraire qui fut rapportée en juillet 1951.

3° Le brouillage des émissions de Radio-Andorre à partir de mai 1948, brouillage auquel le Ministère de l'Information dut mettre fin en avril 1949, à la suite d'une décision de référé et d'un débat de la Chambre en date du 7 avril 1949. La décision de référé fut confirmée postérieurement par la Cour d'Appel de Paris.

La Sofirad cependant ne désarma pas. Radio-Toulouse et Radio-Andorre ayant été lavés par la Cour de Justice de Toulouse de toutes les accusations portées contre leurs propriétaires, la Sofirad s'est alors efforcée par tous les moyens de s'approprier le poste de Radio-Andorre en essayant de dresser les uns contre les autres les diverses personnes qui ont la responsabilité de son fonctionnement. Là où la force avait échoué, la Sofirad entendait utiliser la ruse.

C'est ainsi qu'en 1951, certains dirigeants de la Sofirad, et notamment MM. Missa et Challier, chargés de mission en Andorre depuis 1946 aux frais du Gouvernement français pour les raisons que l'on suppose à la lumière des faits exposés ci-dessus, ont obtenu de Puiggros qu'il conteste la validité des accords passés en 1936 avec Trémoulet et Kierzkowsky, accords par lesquels il avait apporté la concession du poste, et qu'il fasse apport de cette concession à la Sofirad. Il est, semble-t-il, inutile d'insister sur la valeur de l'apport ainsi fait à la Sofirad, pas plus que sur le procédé utilisé. Le prétexte invoqué pour justifier l'opération est que le cahier des charges de la concession, dont la rédaction avait été prévue lors de la ratification de la concession, par les coprinces en 1938, n'a pas été établi. La concession, de ce fait, ne serait pas valable.

Mais on oublie de dire que si ce cahier des charges n'a pas été établi, c'est parce que les deux coprinces chargés de le préparer et de le soumettre ensuite à la Société concessionnaire n'ont jamais pu se mettre d'accord sur son texte. Le coprinced français a établi un projet. Le coprinced espagnol ne l'a pas accepté. Il a soumis un contre-projet qui ne fut pas accepté non plus par le coprinced français. A ce jour, aucun accord n'est intervenu entre eux.

Peut-on en faire grief au concessionnaire ? Peut-on justifier ainsi l'opération que l'on tente de réaliser ? Cela donne-t-il à M. Puiggros le droit de considérer comme nul un accord qui, lui, a été ratifié par les coprinces ?

Il n'en demeure pas moins que, prenant acte du singulier accord ainsi réalisé par M. Puiggros, la Sofirad entreprit immédiatement l'installation d'un poste en Andorre, sans se préoccuper d'obtenir, ni l'accord de l'évêque d'Urgel, ni l'accord du Conseil des Vallées. Du matériel destiné à l'installation de ce poste émetteur commença à arriver en Andorre, à partir du mois d'août 1951, et dès la fin du mois d'octobre, les travaux d'installation étaient sur le point de commencer à Andorre-la-Vieille dans des locaux appartenant à M. Puiggros.

Des crédits pour l'installation et l'exploitation de cet émetteur sont demandés à cette époque par le Ministre de l'Information à la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale qui les refuse catégoriquement dans sa séance du 12 décembre 1951.

A la suite de ce refus, la station Radio Monte-Carlo (contrôlée par la Sofirad) prend en charge l'installation et l'exploitation de l'émetteur, *qui d'ailleurs a été fourni par elle*. De son côté, la Sofirad s'engage à prêter ou à louer le matériel complémentaire nécessaire à l'installation définitive. (La Sofirad ne possédant en propre aucun matériel technique, on suppose que celui dont elle dispose provient vraisemblablement de la Radiodiffusion Française.) Les travaux d'ins-

tallation et de branchement électrique sont menés activement à la fin de l'année 1951.

Le Conseil des Vallées d'Andorre, qui, ainsi que nous l'avons indiqué ci-dessus, n'a jamais été consulté par la Sofirad, se réunit alors et adopta à l'unanimité une décision ordonnant à M. Puiggros de « cesser immédiatement les travaux et de démonter les installations existantes, tant extérieures qu'intérieures ». Sans tenir aucun compte de cette mise en demeure, sans tenir compte du fait que ce différend a été porté depuis plusieurs mois devant la seule juridiction compétente, la justice andorrane, la Sofirad constitue avec M. Puiggros une société dénommée Andorra-Radio, dans le but de créer en Andorre un deuxième poste émetteur.



M. le Président de la République Française, pris, ici, en sa seule qualité de coprince français d'Andorre, adopte alors une attitude nouvelle. Cédant aux instances de la Sofirad et de la Radiodiffusion Française, il avait toujours prétendu, jusqu'en 1951, qu'il considérait comme nulle et non avenue la concession accordée à M. Puiggros. En fait, il avait adopté cette position aussi longtemps que M. Puiggros avait respecté les engagements qu'il avait pris envers M. Trémoulet. Le coprince a brusquement changé d'opinion quant à la valeur de cette concession, à partir du moment où M. Puiggros, reniant sa signature, a consenti à céder à la Sofirad ce qu'il avait déjà cédé à M. Trémoulet. Et c'est ainsi qu'au début de février 1952, M. le Coprince français a adressé à M. Puiggros une lettre par laquelle il déclarait ratifier l'accord Puiggros-Sofirad.

Nous rappelons cependant que la seule ratification valable est incontestablement celle qui est intervenue le 10 novembre 1938, le Président Lebrun étant alors coprince en sa qualité de Président de la République Française, ratification qui a été officiellement notifiée au Conseil des Vallées d'Andorre et au coprince épiscopal, l'absence de cahier des charges incombant, comme il a été dit plus haut, au défaut d'entente entre les deux coprinces, et non au concessionnaire qui ne peut, évidemment, discuter ou accepter un cahier des charges aussi longtemps que l'autorité concédante ne lui en soumet aucun.

A partir de juillet 1952, les services de M. le Secrétaire d'Etat à l'Information multiplient les démarches, en accord avec la Sofirad, pour faciliter la mise en place du nouvel émetteur autorisé par le coprince français. Au début d'octobre 1952, les services de M. Abelin consentent à verser à la Sofirad une somme de 165 millions prise sur les crédits budgétaires de gestion des participations publiques. La Sofirad réalise au moyen de ces fonds une augmentation de capital qui lui permet d'acheter à la Société Thomson un émetteur de 100 kw qui, primitivement, était destiné à l'équipement du poste de Radio-Sarrebruck. Cet émetteur est expédié d'extrême urgence par camions en Andorre. L'octroi de ces crédits à la Sofirad est d'autant plus curieux et même critiquable qu'il y a quelques mois à peine la Commission de vérification des comptes des entreprises publiques, en une situation analogue, précisait en ce qui concerne l'agence Havas (*Journal Officiel* du 30 août 1952, annexe administration, 3^e rapport de la Commission de vérification des comptes des entreprises publiques) :

« Au cas où la Société se trouverait obligée de recourir encore au Trésor pour souscrire une nouvelle augmentation de capital, il conviendrait d'examiner s'il ne serait pas préférable pour l'Etat de céder tout ou partie de sa participation dans le capital de l'Agence. La Commission estime le moment venu pour les Pouvoirs publics de reconsidérer le problème en faisant leur choix entre les deux solutions qui peuvent être envisagées. » Ce qui est vrai pour l'Agence Havas, ne serait-il plus vrai pour la Sofirad ? Est-il souhaitable de voir exporter à l'étranger sous forme de matériel des fonds de cette importance, alors qu'il existe déjà en Andorre un émetteur de radiodiffusion appartenant à des Français, dirigé par des Français, qui, malgré un acharnement de l'Administration difficilement explicable, ont été reconnus par le jury de la Cour de Justice de Toulouse innocents de tous les reproches qui leur avaient été faits ?

Le Conseil des Vallées d'Andorre et le coprince évêque seront par ailleurs certainement peu enclins à admettre le coup de force que la Sofirad tente de réaliser en Andorre, sans les avoir préalablement consultés et en violation des principes séculièrement observés dans les relations des deux coprinces. Il est assez singulier, en tout cas, que la Sofirad qui, chaque fois qu'est évoquée la question de Radio Monte-Carlo se retranche, pour justifier ses abus et notamment pour justifier l'implantation en France d'une antenne qui aurait aussi bien pu, d'après la concession, être implantée en territoire monégasque, derrière l'impérieuse nécessité d'éviter toute difficulté avec le Gouvernement Monégasque, traite avec une telle désinvolture le coprince espagnol et le Conseil des Vallées d'Andorre. Ce qui est vrai pour les amis et associés de la Sofirad deviendrait-il faux pour ceux qui ne veulent pas se plier à ses fantaisies ? Voilà qui coûte cher au Trésor public français, à la population andorrane, à la population française limitrophe. Le transfert de la concession Vila-Puiggros est donc, en réalité, à l'origine du différend qui oppose actuellement le coprince français à la république d'Andorre. Pourquoi ce transfert est-il une chose si importante et à laquelle on s'acharne, depuis huit ans, avec une obstination si remarquable et des moyens si puissants ? Qu'est-ce que cette Sofirad dont il est si souvent question dans cette affaire ?



La Société Financière de Radiodiffusion (Sofirad) pour laquelle le gouvernement français actuel a tant d'égards, est due, en fait, à l'initiative du Président Pierre Laval.

Dès avant-guerre, Pierre Laval s'était occupé des questions de presse et de radio. Il avait son journal à Clermont-Ferrand, son poste émetteur à Lyon. Il avait compris l'importance qu'allait prendre la radio et il portait un intérêt particulier à toutes les affaires de radio.

Il continua à s'en préoccuper sous l'occupation et songea à mettre sur pied une Société ayant toutes les apparences d'une société privée, mais, en fait, contrôlée par le Gouvernement de Vichy. Cette société devait lui permettre de prendre plus commodément des participations dans les postes étrangers. Telle fut l'origine de la Sofirad qui fut constituée à Marseille en novembre 1942, au capital de 40 millions de francs, en l'étude de M^c Deydier, notaire à Marseille.

Les statuts avaient été préparés par l'Agence de Marseille de la Banque de Paris et des Pays-Bas et les souscripteurs d'origine étaient pour la quasi-totalité des actions de l'Omnium Français d'Etude et de Participation (O.F.E.P.A.R.), filiale de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Cependant, 50 actions étaient souscrites par différentes personnes, notamment MM. Demaison, Villar, général Denain, Azame, Name et Lemoigne, de façon à maintenir la fiction d'une société privée, à réunir les sept actionnaires nécessaires pour les assemblées générales et pour que les personnes qui devaient être administrateurs détiennent personnellement des actions.

Les actions souscrites par l'O.F.E.P.A.R. étaient en réalité souscrites pour le compte de la Radiodiffusion Nationale en accord avec le Ministère des Finances, la Radiodiffusion Nationale devant les racheter deux mois après la constitution.

D'autre part, la constitution de la société, une fois réalisée, la Sofirad racheta à l'O.F.E.P.A.R. les actions qu'elle détenait dans la Société Radio Monte-Carlo et qui représentaient la moitié du capital de la Société Radio Monte-Carlo.

Pendant l'occupation, la Sofirad qui avait été constituée, ainsi que nous l'avons rappelé, pour prendre des participations à des affaires de radio, et surtout pour racheter des postes privés, s'était intéressée au rachat des actions de différents postes, notamment Radio Cité et Radio Méditerranée, mais les pourparlers n'avaient pas eu de suite, si bien que, à la Libération, la Sofirad n'avait pas encore réellement fonctionné. Toutefois, par suite d'une augmentation, son capital avait été porté à 120 millions.



A cette époque, les actions détenues par les actionnaires autres que la Radio furent transférées à la Radiodiffusion Nationale, le Conseil d'Administration fut changé, M. Jacques Meyer fut choisi comme président-directeur général et la société commença par s'occuper de différentes affaires connexes à la radio et notamment exploiter pour son propre compte, le journal *Radio 46* devenu *Radio 53*. Son effort principal s'est porté, cependant sur l'exploitation du poste de Radio Monte-Carlo. Elle a aussi voulu prendre en mains la construction et l'exploitation du poste de Radio Tanger en utilisant l'émetteur de Radio Andorre, sur lequel elle espérait mettre la main en obtenant sa confiscation par la Cour de Justice.

C'est ainsi que la Sofirad a été, pour la première fois, amenée à s'occuper de Radio Andorre.

Les choses n'ayant pas tourné comme elle l'espérait, le projet a été momentanément abandonné. Mais on a vu plus haut que la Sofirad n'en a pas pour autant renoncé à ses ambitions. Il semble que son activité ait actuellement pour objectif de faire le trust des postes étrangers installés sur des territoires autonomes limitrophes de la France, par exemple, la Sarre, Andorre, Monaco. Quel est l'intérêt véritable qui se cache sous cette préoccupation systématique, et qui explique par conséquent l'affectueuse attention portée par la Sofirad à la station andorrane, c'est ce qu'un examen des conditions de l'exploitation de Radio Monte-Carlo peut contribuer à nous révéler.

Après différentes vicissitudes, la Sofirad possède à l'heure actuelle les 5 /6 des actions de Radio Monte-Carlo, dont le Prince de Monaco possède le dernier sixième. Et pour l'instant, c'est surtout sur l'exploitation de ce poste qu'est axée l'activité de la Sofirad.

Or, la Sofirad, nous venons de le voir, est, depuis la Libération, une société du type de toutes les sociétés privées. *Mais toutes les actions de cette société appartiennent à l'Etat, tous ses administrateurs sont des fonctionnaires du Gouvernement français appartenant aux Services de l'Information, des Finances et des Affaires Etrangères.* Cette Société d'Etat exploite, en association avec un souverain étranger, un poste privé soi-disant étranger, mais, en fait, français. Car, l'antenne de ce poste privé est situé en territoire français.

L'accord conclu entre le Gouvernement français et le Gouvernement Monégasque précise, en effet, que les installations du poste émetteur seront situées soit sur le territoire de la Principauté, soit à l'étranger. En fait, les studios sont situés en territoire monégasque, *mais l'antenne est en territoire français.*

Cela pour une raison très simple. Le but véritablement poursuivi en construisant ce poste était de faire de la publicité. Si l'antenne avait été élevée sur le territoire de la principauté, la portée du poste aurait été très faible. On l'a donc placée en territoire français, bien plus en territoire militaire interdit, sur le Mont Agel.

Ainsi, alors que depuis la Libération le Gouvernement français n'autorise plus les postes privés, alors que la diffusion de la publicité demeure interdite sur les antennes de la Radio Nationale, l'Etat, par le truchement de la Sofirad, exploite, en France, un poste privé diffusant de la publicité.

Comment s'étonner des réactions de la presse, comment s'en étonner surtout alors que Radio Monte-Carlo vient d'obtenir du Gouvernement français l'autorisation d'installer sur le Mont Agel une nouvelle antenne, cette fois pour diffuser des émissions télévisées, alors que la Sofirad construit un poste en Andorre, alors qu'elle participe à la création d'un autre poste en Sarre, dans le but bien évident de multiplier les émissions publicitaires.

La Sofirad ne cache d'ailleurs pas ses intentions et, notamment, les accords qu'elle prépare en ce moment avec une société de télévision qui s'intéresse elle-même à Radio Monte-Carlo Télévision et à Radio Sarrebruck et dans laquelle on retrouve la Société des Bains de Mer de Monaco, le prince de Monaco, M. Michelson, etc...

On commence à voir plus clair, maintenant, dans toute cette affaire. Ce sont les milliards de la publicité radiophonique et télévisée qui sont en jeu.

Le Gouvernement français a promis que la Radiodiffusion Nationale ne diffuserait pas de publicité, promesse qui n'a d'ailleurs été que très incomplètement tenue. Mais il n'a rien promis pour les postes étrangers. Si Radio Sarrebruck, Radio Monte-Carlo, Radio Andorre passent de la publicité, il n'y peut rien. Et si la Sofirad créée avec l'argent des contribuables, soutenue par des crédits que le Parlement n'a jamais votés, se donne tant de mal pour contrôler de soi-disant postes étrangers, de soi-disant postes privés, qui couvrent

déjà et couvriront plus encore demain l'ensemble du territoire français d'émissions publicitaires, si on l'appuie si efficacement dans cette opération, c'est probablement que l'affaire doit être très fructueuse, à un certain point de vue et pour certains groupes.

Car ce qu'il y a de singulier dans toute cette affaire, c'est l'insistance avec laquelle on parle « d'intérêts privés ». La Sofirad, telle qu'elle nous est présentée par son historique, n'est qu'en apparence une société privée : c'est, en fait, une société dont les actions appartiennent à l'Etat et dont les administrateurs sont des fonctionnaires. On se demande ce que viennent faire alors ces rumeurs « d'intérêts privés » (auxquels il est impossible de nier toute consistance, en raison surtout de l'acharnement montré dans ce conflit), et on se demande sous quelle forme se fait alors l'insertion « d'intérêts privés » dans une telle affaire.

Il serait, certes, intéressant de savoir en l'honneur de qui, finalement, on s'est donné tant de mal, et quels sont les calculs à longue portée qui ont inspiré l'insistance avec laquelle toute cette affaire a été poussée.

Albert COMTE.

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Parlons honnêtement de l'Indochine

Le précédent de l'Indochine pèsera lourd sur l'avenir des systèmes coloniaux. Ayons le courage de regarder en face les causes de cette étrange aventure.

Je n'attendis pas la guerre indochinoise pour découvrir l'Indochine. En des temps qui pouvaient permettre des modifications de méthodes, si une chose s'avérait louable, j'écrivais : c'est bien ; si une autre chose se révélait exécration, je proclamais : c'est mauvais. Pour l'Indochine comme pour d'autres colonies. Je m'honore d'avoir été un zélé des admirables villages de lépreux indochinois qui demeureront un témoignage de l'humanité française dans l'histoire des colonisations. Nous pressentions — quelques-uns — que la somme des erreurs et des abus non réprimés par indifférence, par veulerie ou par intérêt, formerait un torrent. Nous savions, par expérience personnelle, que certains mécontentements indigènes puisaient leur source autre part que dans l'idéologie politique.

Lorsque le 29 août 1931, je publiai, pour la première fois dans la presse française, qu'il y avait 80 plaintes d'Annamites contre un administrateur, on me crut à peine. A cette époque, ce n'était que les semences ; aujourd'hui c'est la récolte. Nous voulons discuter les principes qui nous intéressent davantage que les hommes. Mais encore faut-il parler des hommes lorsqu'ils érigent leurs défauts en principes.

Dans cette histoire de plaintes d'Annamites, j'étais plein de nuances. Mon pavé dans la mare ne visait qu'un administrateur de Caolanh, un *phu*, genre de fonctionnaire indigène subalterne assez semblable au caïd nord-africain ou au chef de village d'Afrique noire. J'essayai de faire comprendre qu'en donnant une parcelle d'autorité officielle à des indigènes sans la contrôler efficacement, le mandarinat — instinct naturel — reprenait rapidement le dessus. Dès lors, au nom de la France, les exactions, les tortures devenaient légales.

La spécialité — qui payait bien auprès de l'administration — du Phu Man consistait à découvrir des agitations antifrançaises. Man arrêtait des villageois au hasard pour les envoyer au tribunal. Si les présumés délinquants réunissaient un certain nombre de piastres pour les lui remettre, leur innocence était reconnue publiquement. Une jeune Indochinoise n'avant contre elle que sa beauté repoussa les avances du Phu Man. Elle était la fille cadette d'un huong-chu (vice-président du conseil des notables) du village de Myphuoc, près de Caolanh : « ...elle est suspendue, racontai-je à l'époque, par les mains,

flagellée sur les cuisses et sur la plante des pieds... (pour lui faire avouer sa francophobie)... Man fait poser un fer à repasser chauffé sur sa figure... Pour en finir, le Phu Man ordonne d'aller chercher deux nids de fourmis rouges et de les mettre dans le « caïquan » de la malheureuse... » Condamnée au tribunal de Vinhlong, la jeune fille fut finalement relaxée par la Cour d'appel...

Il serait peut-être exagéré de prétendre que la famille de la jeune Annamite et, par extension, le village-témoin se prirent d'un amour immodéré pour la présence française couvrant les abus d'hommes de leur race mais représentant l'autorité de la France et n'agissant qu'en son nom. Je ne cite qu'un seul exemple, car dans une administration qui compte de nobles et belles figures, il existait des brebis galeuses qui n'étaient pas toujours indigènes.

Le Phu Man n'étant pas unique en son genre de compréhension de son rôle, c'est alors que l'administration commit la bévue dont la France supporte les conséquences depuis sept ans. Tous ceux qui manifestaient publiquement des sentiments de critique ou de révolte contre ces méthodes furent classés sous le vocable de « communiste ». C'était simple, mais il fallait y penser. Ainsi, Paris se gardait bien d'intervenir puisqu'il ne s'agissait que de menées politiques. Nous jurons qu'à ce moment la plupart des villages ne savait même pas ce que signifiait le mot « communiste ». Mais tous les récalcitrants aux abus tombaient sous l'inculpation et le jugement de « menées communistes ». Le communisme a un extraordinaire bon dos dans toutes les colonies.

Cette affabulation se retourna contre la France. Les mécontents à juste titre se demandèrent ce que pouvait bien signifier ce mot de « communiste » que le protecteur leur attribuait si généreusement. Il se trouva des gens pour leur expliquer que le communisme pourfendait les injustices. Si le communisme identifiait leur cas, pourquoi ne pas le considérer avec sympathie ? Ainsi se situe un mouvement de départ sur lequel il conviendra de revenir plus longtemps au titre d'historien.



Ce prétexte arrangeait beaucoup de personnes. J'ai sous les yeux des annuaires de sociétés coloniales, les luxueux albums des planteurs de caoutchouc et la liste des privilèges d'affaires de la Banque de l'Indochine... Pourquoi nier que c'est en majeure partie par la faute d'intérêts monumentaux sans générosité que nous perdons l'Indochine comme nous perdrons d'autres colonies ? La communauté française conquiert, la communauté française paie la conquête, la communauté française défend. Quels bénéfices la communauté française tire-t-elle (à part le prestige) des fabuleuses fortunes issues de la terre indochinoise ? Nous irons même plus loin en affirmant que la métropole acheta plus cher des produits de ses colonies qu'elle ne les aurait payés dans une colonie étrangère. Par qui donc étaient fixés les cours ?

Je faillis être le complice — involontaire — d'un trafic d'opium à travers le Tonkin. Depuis, j'éprouve toujours un malaise lorsqu'on

évoque la mort du gouverneur général Pasquier dans une chute « accidentelle » d'aviation (1). N'était-ce pas lui qui refusait ce droit « de transit » à une bande d'affairistes voulant absolument emprunter la voie ferrée de Lao Kay pour se mettre à l'abri du rançonnement des pillards chinois ?

Si les premières troupes de Ho Chi Minh purent s'infiltrer si aisément à travers le Tonkin, n'est-ce pas parce qu'elles étaient conduites par les contrebandiers qui connaissaient depuis longtemps toutes les pistes et les passages leurs servant à introduire l'opium indien à l'abri des douanes chinoises et britanniques ?

Jusqu'à la veille de la deuxième guerre mondiale, la France ne voulut pas ou ne sut pas asseoir l'indépendance de ses représentants vis-à-vis des grandes affaires coloniales licites ou non. Quelque chose pesa sur la qualité de base d'une puissance protectrice qui est le prestige. En Indochine, jusqu'au 10 mai 1953, c'est-à-dire pendant sept ans de guerre, des fortunes s'édifièrent en quelques jours pour qui savait, avec du franc acheter du dollar américain, le transformer en dollar Hong-Kong lequel permettait d'acquérir de la piastre indochinoise entre six et neuf francs qu'il ne s'agissait plus que d'échanger contre la piastre officielle à 17 francs. Coût pour les contribuables français : une centaine de milliards par an. A l'arrière, note un témoin très modéré, « on s'installe pour une fructueuse et longue guerre ».

Nous tirerons le feu d'artifice en disant que le matériel de guerre français paie un droit de douane au Viet-Nam... Nous espérons que le Viet-Nam participera aux pensions versées aux blessés et aux veuves.

L'affaire Peyré est déjà oubliée. Au delà de la politique, elle illustre la déliquescence des mœurs indochinoises. Les véritables maîtres du pays étaient les contrebandiers d'armes, les trafiquants d'opium, les racketteurs des taxis-girls à 100 piastres l'heure, le syndicat des patrons de maisons de tolérance, le gang des passeurs de fillettes achetées sur les marchés d'enfants de Chine pour alimenter la prostitution de l'Asie du Sud et surtout les maîtres des jeux de hasard, le jeu étant la passion nationale des jaunes.

Cela, en marge de l'héroïsme des soldats qui défendent le Viet-Nam.



La présence française en Indochine eut toujours de nombreux adversaires. Les premières armes du Viet Minh vinrent des trafiquants anglais; il existe des rapports à ce sujet. Lord Mountbatten poussa le pandhit Nehru à prononcer une déclaration publique et officielle invitant la France à quitter l'Indochine.

Les administrations de Roosevelt et de Truman ne ménagèrent aucun ennui à la France. Roosevelt voulait expédier des bateaux pour rembarquer de force tous les colons français. Truman envoya M. Dou-

(1) On commence à écrire, à propos du scandale des piastres, que l'accident d'avion du Golfe Persique qui coûta la vie au jeune journaliste Armorin aurait été organisé pour l'empêcher de publier les documents ramenés d'Indochine.

glas, vice-président de la Cour Suprême des U.S.A., auprès de S.M. Bao Dai pour l'inciter à s'éloigner de nous. Tchang Kai Chek, ancien lieutenant de Moscou et de Londres avant de devenir celui de Washington, avait reçu des promesses d'indépendance de l'Indochine de la part de Roosevelt pendant la Conférence du Caire. M. De Gaulle pensa aller de l'avant en offrant gratuitement à Tchang Kai Chek le territoire de Koung Tchéou Wan en 1945...

Depuis, l'U.R.S.S. et la Chine de Mao reprirent à leur compte le travail amorcé par Londres et par Washington.

Si la France abandonne l'Indochine, la chute de la Birmanie pétrolière et de la Malaisie caoutchoutière britannique ne sera pas loin : malgré l'enrôlement, par l'Intelligence Service, du fameux « Turco », le capitaine hollandais Westerling (qui s'illustra à Java et à Sumatra) lâché dans ces pays. Puis, viendront les Philippines américaines. Déjà, sous la pression anglo-américaine, les Pays-Bas évacuèrent l'Insulinde qui, livrée à elle-même, « sombre dans la paresse et le désordre », suivant le diagnostic du Dr Schacht appelé en consultation par les Indonésiens.

Tant que l'on crut que la France serait seule victime en Extrême-Orient, personne ne bougea. Au contraire. Aujourd'hui, chacun crie : « Au loup ! » de façon plus ou moins perceptible. Il ne fallait pas aiguïser les dents des fauves.



Nous soutenons depuis vingt-cinq ans que la politique n'est pas un article d'exportation coloniale. L'Indochine n'échappa pas aux répercussions de la libération. Tous les blancs, sans exception, étaient contre les Japonais occupant l'Indochine ; il n'y avait que des nuances d'étiquettes chez les Français. Les Nippons avaient commencé à opérer des ravages dans l'esprit des Indochinois avec « l'Asie aux Asiatiques ». Leurs premiers collaborateurs se recrutèrent parmi les produits des grandes écoles françaises ; beaucoup, dans la crainte des représailles, après la libération, allèrent du côté de Ho Chi Minh.

L'amiral Thierry d'Argenlieu accumula les non-sens et laissa l'intolérance se perpétuer. Un jour, si des missionnaires catholiques indochinois sont soumis aux tortures comme en Chine, le moine Thierry d'Argenlieu en aura sa large part de responsabilité. Les Japonais avaient incarcéré un grand nombre de hauts fonctionnaires et d'officiers français. Libérés, ces Français ne songèrent qu'à rapprendre au pays la voix de la France. C'est alors que le général Leclerc arriva et leur dit :

« Messieurs, vous avez beaucoup à vous faire pardonner ! »

Les Français d'Indochine sortis des camps japonais le regardèrent avec ahurissement. Ils comprirent que la pérennité française n'était plus possible quand le sectarisme politique se manifestait. La plupart demandèrent leur rapatriement sans espoir de retour.

D'autres fonctionnaires et officiers, aussi braves, aussi valeureux, vinrent les remplacer. Mais *ils ne connaissaient pas ce pays qui commençait à s'agiter*. Le rayonnement de la France était souvent une question de sympathies, d'amitiés entre des éléments sains et des

notables indigènes. Ces sentiments remplaçaient des bataillons. Ces hommes partis, ou bafoués par leurs compatriotes, un grand vide se produisit. Et le Viet Minh remplit ce vide.



Après la dernière guerre mondiale, on ne sait sous quelle influence, la France créa un nouvel Etat, celui du Laos, grand comme la moitié de la métropole mais à peine peuplé par deux millions d'habitants. L'inventeur de ce royaume indéfendable doit mesurer aujourd'hui la vanité des théories qui ignorent la géopolitique. Ne s'agissait-il que de provoquer la nomination de nouveaux hauts fonctionnaires à de grasses prébendes ? Ou bien voulait-on isoler les riches gisements d'étain, de charbon et autres minerais du Laos du restant de la législation indochinoise ? Ou encore établir une chasse gardée sur les 100 *milliards* de francs d'opium produit annuellement par le Laos ?

Au terme de leur contrat d'Etats associés, les Etats de l'Union indochinoise doivent se porter mutuellement aide pour la défense.

Or l'Annam ne peut déjà pas défendre son propre territoire. Or les Cambodgiens et les Annamites sont ennemis héréditaires. Or le Cambodge menace de passer aux Viets. Or le Laos dispose seulement d'un millier d'hommes !

N'ayons aucune illusion sur le côté vers lequel se tourneront un jour toutes ces troupes armées par nos soins.



L'empereur Bao Daï se permit de demander au gouvernement français un échange *d'ambassadeurs* avec la France. Ce souverain — par la seule volonté de la France, car il est assez peu prisé dans son pays — entendait désormais traiter d'égal à égal avec Paris, c'est-à-dire en nation indépendante. Il n'eût pas osé exprimer ces desiderata s'il ne se savait pas soutenu par ailleurs. Comme nous lui refusâmes ça et d'autres choses, après de longues conversations auxquelles se mêla le Président de la République en personne, nous aurions tort de croire à des miracles venant de ce côté. Au point que l'impératrice et ses enfants restent en France pendant que Bao Daï est en Annam...

Le roi du Cambodge, Norodom Sihanouk, déclara qu'il passerait au Viet Minh si la France n'accordait pas l'indépendance à son pays. Norodom avait eu aussi de longs entretiens, à Fontainebleau, avec les représentants de la France. Il en repartit si furieux qu'un diplomate dit alors : « Ce sont les adieux de Fontainebleau ! » Il s'exila volontairement au Siam pour en revenir et commencer le chantage à l'indépendance.

La leçon des tractations de Fontainebleau avec la délégation de Ho Chi Minh n'avait servi à personne.

Pour n'avoir pas accordé tout de suite quelque chose de décent et de raisonnable, la France risque de tout perdre. Il serait navrant de supposer que les diplomates chargés de ces négociations possèdent une mentalité coloniale d'un autre âge ou bien sont bridés par des consignes d'intérêt privé.

La France peut-elle s'opposer à la lente progression du Viet Minh ? Non, sauf retrait complet de l'aide sino-sovietique.

Les indigènes sont entre eux, leur propagande est familiale, ils spéculent sur l'avenir en donnant des gages; leur métaphysique fait peu cas de la reconnaissance. C'est l'éternelle question de l'occupant et de l'occupe. Les cadres des Viets sortent pour la plupart des écoles françaises, ô politique d'assimilation !

Les souverains indigènes sont cupides; ils croient à l'aman des révoltés par la conversion ou le double-jeu sans se douter que leur massacre est inéluctable si nous partons puisqu'ils sont les représentants d'un pouvoir féodal. Leurs jades, leurs panneaux de cèdre impérial sculptés, leurs perles, leurs coromandels seront pillés et grossiront la fortune des plus débrouillards; comme les prisons des potentats chinois renversés qui partent par cargaisons complètes de Shanghai et de Macao pour le Japon occupé d'abord et ensuite plus loin.

Un général annonça que la France serait victorieuse dans deux ans. Sans doute à condition de jeter dans la bataille deux millions d'hommes en plus, d'épurer l'arrière et que nos soldats ne se battent plus avec l'impression de ne défendre que des agioteurs.

Henri Amouroux, de retour récent d'Indochine, écrit une phrase étonnamment juste : « Indochine, pays d'où la France ne peut pas partir, pays où elle ne peut plus rester... »

Le problème indochinois est rigoureusement insoluble avec les méthodes actuelles. La France n'y peut plus rien pour avoir laissé le mal s'envenimer au départ. Puis, les erreurs finissent par constituer un paquet trop volumineux. Il est inutile d'avoir des regrets puisque nous sommes devant des faits. Souhaitons simplement de ne pas être acculés à un nouveau Dunkerque.

Souhaitons aussi que la leçon serve à la France en Afrique si elle veut la conserver. Ce n'est pas en essayant de noyer l'affaire indochinoise et ses causes réelles dans le silence de l'indifférence et des complicités garantes que l'on évitera d'autres dangers similaires déjà en puissance.

Pierre FONTAINE.

Nouvelles européennes

Nouvelles politiques

L'ASSASSINAT

DE SIR ERICK DRUMOND.

ON parle beaucoup d'une version nouvelle de l'assassinat de sir Erick Drumond, qui expliquerait bien des choses. Nous la donnons pour ce qu'elle est, c'est-à-dire, croyons-nous pour une hypothèse. Mais cette hypothèse mérite d'être connue.

Sir Erick Drumond aurait été envoyé sur place par le service anglais auquel il appartenait pour récupérer des sommes considérables parachutées pendant la guerre. Ceci explique son premier séjour antérieur dans la même région, qui aurait eu pour but de prendre langue avec les détenteurs du magot. Mais ce premier voyage aurait soulevé de telles difficultés que l'affaire n'aurait pu être réglée à cette première rencontre. D'où le second voyage de sir Erick, et son rendez-vous, *au même endroit*, avec son interlocuteur.

Mais le service anglais craignait que la récupération ne se fit pas toute seule. C'est pourquoi il avait envoyé une seconde voiture, chargée de suivre le même itinéraire (c'est la seconde voiture dont il a été question dans différentes dépositions) et de participer éventuellement à la conversation. La seconde voiture serait arrivée trop tard, après le drame.

On ajoute, mais ceci est encore plus invérifiable que ce qui précède, que les dessous de l'affaire auraient conduit les policiers chargés de l'enquête très près de la vérité : mais que, là, surgiraient de telles ques-

tions de personnes qu'il serait très difficile de la mener à son terme.

Nous donnons cette hypothèse pour ce qu'elle vaut. Elle se heurte, à notre avis, à une grave invraisemblance : pourquoi sir Erick Drumond éprouva-t-il le besoin de se faire accompagner par sa femme et sa fille dans ce genre de mission ? Ceux qui racontent ainsi l'histoire ne l'expliquent pas. Mais n'est-il pas curieux que cette version de l'assassinat, qui n'est pas confidentielle, n'ait jamais été mentionnée dans la presse ?

CENT MILLE ALLEMANDS

POUR L'INDOCHINE ?

L'opinion publique allemande est émue par une affirmation qui a été imprimée plusieurs fois dans la presse d'Allemagne occidentale et à laquelle le gouvernement de Bonn n'a opposé aucun démenti. Est-il exact qu'à la suite de conversations avec le représentant de la France à Bonn, le Chancelier aurait promis d'autoriser 100.000 « volontaires » allemands à signer éventuellement un engagement pour l'Indochine ? Il s'agirait de répondre à l'objection de Mendès-France dans son discours d'investiture, dans laquelle il motivait son opposition au traité de la C.E.D. par le fait de l'immobilisation d'une partie des forces françaises en Indochine, situation qui avait pour résultat d'affaiblir la France *contre* l'Allemagne. Nous avons déjà dit, dans un précédent numéro, ce qu'il y avait de singulier dans une telle objection. La réponse, si c'en est une, est d'une inspiration

aussi fâcheuse. C'est un mauvais début pour une collaboration loyale avec l'Allemagne que de lui demander du sang frais pour entretenir une guerre dans laquelle nous avons fait de telles fautes, qui n'intéresse pas directement les intérêts de l'Europe, mais en premier lieu des intérêts économiques propres à la France. Une telle proposition n'est-elle pas de nature à faire penser au peuple allemand que la C.E.D. sera surtout pour nous un moyen commode de nous procurer des mercenaires ?

LE PACTE DE GARANTIE

DE CHURCHILL.

Le pacte de sécurité mutuelle qui est la grande idée de nos apprentis sorciers pour allécher la Russie soviétique est jugé ainsi par la revue *L'Européen* :

« Nous ne savons que trop où s'est jeté le long fleuve de pactes qui coulait avant guerre dans le jardin d'Eden. Qu'est-ce que peut bien valoir un papier dans le monde d'après-guerre s'il n'est soutenu par aucune réalité ? (Et la réalité, dans ce cas-là, ne pourrait s'appeler que le désarmement.) C'est la méfiance qui a démoli l'échafaudage de pactes créé avant la guerre, et une méfiance encore plus grande détruirait à coup sûr un échafaudage analogue dans la période de l'après-guerre. Dans la politique internationale, personne ne croit vraiment que les armées dont on parle dans les pactes se mettront en marche, si ce n'est pour la défense des intérêts vitaux de leurs propres pays : et les Russes y croient encore moins que les autres. Une garantie anglo-américaine pour venir en aide à la Russie dans l'éventualité d'une attaque allemande ne produirait pas le désarmement d'une seule division russe. Car les Russes garderaient la conviction profonde qu'en cas d'attaque allemande les Occidentaux ne lèveraient pas un doigt pour eux, si cette attaque concordait avec leurs intérêts. Et même, jugeant les Anglais et les Américains d'après eux-mêmes, ils

les croiront capables de changer de côté au dernier moment en dépit de tous les pactes. Car, qui peut se vanter de s'y reconnaître dans le déclenchement d'une guerre mondiale ? Et comment désigner celui qui en porte la responsabilité, si les événements qui le provoquent sont déclenchés avec habileté ?

« Aucun homme d'Etat réaliste dans l'un ou l'autre camp n'aura jamais confiance dans de telles signatures : elle peuvent être données ou acceptées avec politesse, dans le cadre d'un jeu subtil de propagande, mais leur effet réel sera nul.

« La Russie évacuera l'Allemagne orientale selon son bon plaisir, ou quand elle se trouvera soumise à une pression trop forte. Mais une garantie de sécurité de la part des puissances occidentales ne lui fera pas plus d'effet que le chèque d'un débiteur frauduleux entre les mains d'un plaideur cynique et sans scrupules : ils savent ce que vaut cette monnaie dans laquelle ils ont payé eux aussi. »

TOUJOURS LEUR FRONT

POPULAIRE

Ils en parlent avec discrétion et ils préfèrent dire « Front démocratique et social ». C'est la terminologie officielle. Mais ceux qui sont moins prudents ou plus fanatiques cachent moins bien leurs intentions. *L'Observateur*, supporter ardent d'un cabinet Mendès-France, imprima, au début de septembre, un article de Gilles Martinet, sous le titre : *Il faudra bien faire le Front populaire.*

L'article est curieux et révélateur. Il énumère surtout les adversaires : le maréchal Juin, Martinaud-Déplat, qui « semble être tout disposé à suivre la voie tracée par Pierre Laval », et ceux qu'il appelle les Sudistes, c'est-à-dire les hommes qui ne sont pas résignés à ce que l'Empire colonial français devienne le point d'appui stratégique d'une conquête de l'Europe. En face, une seule solution, le Front populaire, appuyé sur l'unité d'action syndi-

cale sous la direction de la C.G.T. et du parti communiste, et faisant appel à la rue contre le gouvernement. Car « la formation d'un gouvernement de Front populaire dans le pays n'implique pas que l'on ait rapidement un gouvernement de Front populaire devant le Parlement ».

Le Monde rejoint et complète ces positions par un article remarqué de Maurice Duvergier, ballon d'essai destiné à lancer l'idée d'une politique de rechange pour le cas où le traité de la C.E.D. serait rejeté par le Parlement. Le réarmement de l'Allemagne occidentale appuyé par les États-Unis y est décrit comme le danger numéro 1. Dans ce cas-là, la politique de la France, recommande *Le Monde*, devrait être de remettre en vigueur le traité d'alliance franco-russe de 1945 et de jouer une politique Paris-Moscou contre une politique « fasciste » Bonn-Washington.

Toutes ces positions s'accordent et forment un tout. Et l'on voit aussi qu'elles arrangerait bien des fripouilles pour lesquelles le retour à « l'atmosphère de 1945 » serait un bon moyen d'imposer silence à leurs adversaires en les mettant en prison, et de continuer en toute quiétude les opérations fructueuses entreprises depuis cette date.

LES PAYSANS ET LE POOL VERT.

Dans le journal de Dorgères *La Gazette Agricole*, nous relevons une réaction très intéressante et très juste à propos du pool vert :

« Croyez-vous que le paysan a été un imbécile quand, justement soucieux de vendre sa production, on lui a proposé le pool vert et qu'il a répondu : L'idée est bonne, mais avant de m'emballer, j'aimerais savoir si ce pool restera européen ? »

Naturellement, aucun Européen n'a répondu, mais la réponse est tout de même venue... d'Amérique : L'Europe doit absorber nos surplus agricoles. »

Les paysans peuvent être intéressés par l'idée européenne, car on

sait trop qu'ils fournissent en priorité la chair à canon de nos batailles. Mais cette Europe doit être fondée sur l'indépendance économique que nous avons toujours mise en première ligne de nos préoccupations, elle doit être un circuit fermé de l'économie européenne, et non une colonie commerciale des États-Unis destinée à nous faire absorber leurs produits excédentaires. Les paysans ne sont pas contre l'Europe, ils ne sont pas contre un pool vert dans lequel les intérêts des producteurs français seraient défendus, mais ils sont contre l'Europe de Strasbourg et le pool vert de Strasbourg qui sacrifie notre agriculture à la politique commerciale des États-Unis.

VON PAULUS N'A JAMAIS ÉTÉ AU SERVICE DES RUSSES.

Les Russes viennent de rendre à l'Allemagne occidentale quelques centaines de « criminels de guerre ». Lesdits « criminels de guerre » ont été accueillis par des ovations.

Ils ont aussi donné des nouvelles de ce qui se passait en U.R.S.S.. On a su, à cette occasion, que 60.000 prisonniers allemands restaient encore actuellement détenus dans des camps, sous la dénomination de « criminels de guerre ».

On a appris en outre quelques nouvelles précises. Au camp de concentration de Petro-Ouralsk vivent notamment trois personnages de l'entourage direct d'Hitler : Hans Linge, son valet de chambre qui aurait été l'un des témoins de la soi-disant incinération du corps d'Hitler, démentie par ailleurs par des témoignages de première main, le capitaine Bauer, pilote personnel du Führer, et un des secrétaires de sa chancellerie privée Guentsche.

On a retrouvé également un fils de Seyss-Inquart, un membre de la famille Krupp, l'ancien aide de camp d'Hindenburg, le général Bodo von Hulsén.

Mais la découverte la plus sensationnelle est celle du général von Paulus, commandant en chef devant

Stalingrad, interné dans un camp voisin de Moscou, et dont ses camarades affirment qu'il n'a jamais siégé dans le Comité de l'Allemagne Libre, ni organisé pour le compte des Russes l'armée communiste d'Allemagne orientale.

LIVRES SIGNALES EN FRANCE ET A L'ETRANGER.

A Paris, chez Amiot-Dumont, le beau livre du prince Valerio Borghèse, *Les hommes-torpilles attaquent*. C'est l'histoire des exploits de la Decima Mas que commandait le magnifique soldat que son courage a rendu célèbre dans toute l'Europe et qui est aujourd'hui le Président du M.S.I.

Chez Gallimard, une très intéressante étude du général P. E. Jacquot, ancien membre du Conseil Supérieur de la Guerre, *Chimères ou Réalités : Essai de stratégie occidentale*, avec une lettre-préface d'André Malraux.

Chez Domat, une excellente étude de Guy de Carmoy, *Fortune de l'Europe*, dont nous aurons sans doute l'occasion de reparler, et auquel M. Alfred Fabre-Luce a consacré un long article dans un numéro récent du *Monde*.

En Italie, aux éditions de l'Arnica, *Gli Uomini e le rovine* de Julius Evola, préfacé par le prince Valerio Borghèse.

En Angleterre, chez Thames and Hudson, paraît la traduction anglaise du livre de Paolo Monelli sur Mussolini, sous le titre : *Mussolini : an intimate life*.

En Suisse, aux éditions Labor et Fides de Genève, un très beau livre d'un éminent juriste, M. Pierre Bois-sier, contre le procès de Nüremberg, sous le titre *L'Epée et la Balance*, avec une lettre-préface du général Weygand. Sous une forme modérée,

mais très vigoureuse, sont rassemblées une fois de plus toutes les graves objections d'ordre juridique et politique qui frappent de nullité la jurisprudence de Nüremberg.

A Buenos-Aires, la Dürer-Verlag publie un très important recueil de documents, que nous étudierons séparément, sur les crimes de guerre alliés. Ce livre blanc, dû à l'initiative privée, est un gros volume de 300 pages in-octavo qui rassemble, sous le titre *Allierte Kriegsverbrechen und Verbrechen gegen die Menschlichkeit*, les témoignages recueillis en 1946 auprès des internés du Lager 91 de Darmstadt. Les documents ont été réunis et présentés par le R.P. Reichenberger, docteur *honoris causa* de l'Université de Gratz, dont nous avons déjà parlé à nos lecteurs.

A Buenos-Aires également, à la même librairie, *Spanischer Sommer* de Severin Reinhart sur les plans de la finance internationale pour un gouvernement mondial, et la traduction de *L'Œuf de Christophe Colomb (Lettre à un Sénateur d'Amérique)* de Maurice Bardèche.

En Allemagne, à la Kurt Vowinckel Verlag d'Heidelberg, les Mémoires de Hans Fritzsche et ses impressions sur le procès de Nüremberg publiés par Hildegard Springer sous le titre *Das Schwert auf der Waage*. A la Göttinger Verlagsanstalt de Göttingen, un important ouvrage politique du député F.D.P. Artur Stegner, *Die Ueberwindung des Kommunismus* (Comment vaincre le communisme). Enfin, à la Plesse Verlag de Göttingen, un livre sur l'affaire Naumann, *Nau-Nau gefährdet das Empire*, publié sous la signature du Dr Werner Naumann et contenant un grand nombre de pièces, fragments d'interrogatoires et renseignements importants sur le procès. La vente de ce dernier livre a été récemment interdite en Allemagne occidentale.

ISRAEL ET MOSCOU

La « guerre » judéo-soviétique est terminée. Le conflit entre Israël et l'U.R.S.S., qui avait commencé du vivant de Staline, a pris fin peu après sa mort. Les relations diplomatiques, rompues en mars, ont été renouées.

Cette explosion d'antisémitisme avait quelque peu surpris les cercles officiels internationaux qui n'ignorent point les liens unissant depuis longtemps révolutionnaires et israélites (1). A franchement parler, nous n'avons jamais beaucoup cru à un antisémitisme profond du Kremlin. Certes, il est difficile de nier que le comportement de Staline à la fin de sa vie, que certains de ses actes au cours de son existence aient eu un caractère d'hostilité envers certains Juifs trotskistes, déviationnistes ou sionistes. Le Géorgien madré, qui fut l'époux de l'Israélite Rosa Kaganovitch, avait sans doute de bonnes raisons de se méfier de l'esprit messianique de ses complices d'origine juive. Mais l'antisémitisme, tel que nous le concevons en Europe occidentale, lui apparaissait comme un réflexe réactionnaire dont il importait de préserver le régime. N'oublions pas qu'une loi d'Etat punit de mort toute manifestation d'antisémitisme.

Que le sionisme ait été considéré par Moscou comme un concurrent dangereux, c'est indiscutable : depuis Karl Marx, les ghettos n'ont-ils pas fourni à la Révolution ses agitateurs les plus zélés ?

Dans un récent ouvrage (2) voici comment l'ancien chef de l'« Ir-goun Zvai Leoumi » (Organisation Militaire Nationale, créée par Vladimir Jabotinsky), qui fut arrêté par les Russes en Pologne au début de la guerre, puis expédié par eux en Palestine, résume les idées d'un officier soviétique chargé de l'interroger.

« Le Sionisme sous toutes ses formes, — lui disait le gradé bolchevik — n'est qu'une farce décevante, un spectacle de marionnettes. Il est faux que votre but soit de construire un Etat juif en Palestine, ou que vous ayez l'intention de transférer là-bas des millions de Juifs. L'un et l'autre de ces deux objectifs sont absolument irréalisables, et les chefs sionistes en ont parfaitement conscience. Leur vrai but est de détourner la jeunesse juive des rangs de la révolution en Europe et

(1) Rappelons que l'U.R.S.S. avait été la première à reconnaître l'Etat d'Israël.

(2) *La Révolte d'Israël*, par Menachem Begin (Librairie Plon, 1953), p. 5.

de les mettre à la disposition de l'impérialisme britannique dans le Moyen-Orient. »

Si les sionistes jouèrent la carte britannique jusqu'en 1944, l'assassinat de Lord Moyne et l'attentat contre le « King David Hotel » de Jerusalem, siège du G.Q.G. et du gouvernement civil anglais en Palestine, ont prouvé depuis qu'ils avaient adopté une position tout à fait différente. Les armes que la Skoda fournit par la suite aux bandes de l'Irgoun et à la Haganah en guerre avec les nations arabes ont démontré que Moscou avait singulièrement modifié son attitude à l'égard du Sionisme, devenu pour lui un auxiliaire précieux dans le Proche-Orient.

Dès lors, pourquoi l'accusation d'antisémitisme portée par la presse mondiale contre les Soviets ? A notre avis, il faut voir dans cette campagne visiblement orchestrée, une habile manœuvre de certains milieux juifs américains soucieux de briser, du moins officiellement, des liens qui devenaient compromettants. Les Israélites de New-York, première ville juive du monde, ne comptent pas que des amis dans les cercles dirigeants des U.S.A. Devant les succès spectaculaires — à la fois militaires et diplomatiques — remportés par les Soviets et en raison des réactions, souvent violentes, de l'opinion américaine, il n'était pas souhaitable que se perpétuât, dans l'esprit des non-juifs, le souvenir d'une collaboration judéo-communiste que Jacob Schiff, de la Banque Kühn, Loeb and Co, avait si brillamment inaugurée au temps de Léon Trotzky alias Leiba Braunstein.

Il est avéré, d'autre part, que l'unité morale du Judaïsme mondial, indestructible tant qu'un moderne Titus menaçait d'extermination le peuple d'Israël tout entier, a été mise à rude épreuve après que « l'ogre » eut été carbonisé dans les ruines de la Chancellerie. Les Juifs nantis de la libre Amérique ont, sur la manière d'accommoder le monde, des conceptions sans doute fort différentes de celles qu'affichent leurs frères des bords de la Moscova. A l'exemple des autres nations, le peuple juif s'est scindé en deux groupes se rattachant idéologiquement aux deux blocs. La discussion qui s'ensuivit a dégénéré en dispute, puis en lutte ouverte. A Tel Aviv, où les tenants des deux grands antagonismes vivent côte à côte, on en vint bien vite aux coups de mitraillettes. Ces bagarres ont eu, sur le plan international, des répercussions autrement sérieuses. Ce furent, au delà du *rideau de fer*, les spectaculaires procès de Prague et de Budapest, puis l'arrestation des « conjurés en blouse blanche ». Ce fut, dans le *monde libre*, une recrudescence de la répression anticommuniste et, pour finir, une offensive en règle contre « l'antisémitisme stalinien ».

A vrai dire, l'idée de déclencher une campagne de presse contre le prétendu antisémitisme de Moscou remonte à quelques années. Les 10 et 11 mai 1947, au cours d'une réunion de l'Exécutif du *Jewish Committee* présidé par M. Jacob Blaustein, l'un des magnats américains du pétrole, la quasi-unanimité des membres s'étaient émus des « tentatives d'identifier le Judaïsme au Communisme ». Les « visées impérialistes » du Kremlin commençaient à inquiéter l'opinion. La prudence incitait le Judaïsme américain à se désolidariser des adeptes du Kominform. Dans un mémoire confidentiel sur « le problème com-

muniste et ses rapports avec la situation des Juifs en Amérique », le *Jewish Committee* constatait que :

« Du fait que le régime soviétique a anéanti l'antisémitisme, il s'est créé un conflit émotionnel qui se traduit chez de nombreux Juifs par une gêne à combattre le communisme. »

Il importait donc de renverser la vapeur au plus vite, de faire oublier la collusion judéo-communiste qui avait amené Roosevelt à collaborer avec l'U.R.S.S. et d'inciter les coreligionnaires à adopter une attitude nettement opposée pour échapper à l'accusation de soviétophilie que beaucoup d'Américains portaient déjà ouvertement contre leurs concitoyens israélites.

Une commission spéciale fut chargée de réunir des documents et des preuves concernant les actes ou les mesures antisémites — ou, plus exactement, hostiles à des Juifs — au delà du rideau de fer. L'Agence Télégraphique Juive se chargerait de leur diffusion dans la presse.

On fouilla les archives. On questionna les émigrés des pays d'Europe Centrale et Orientale « libérés » par l'Armée rouge. On enquêta sur place, par le truchement d'envoyés spéciaux ayant obtenu comme Michel Gordey, alias Rappoport, un « visa pour Moscou » et une autorisation de séjour en U.R.S.S. ou chez les satellites.

La documentation ainsi réunie par le *Jewish Committee* fut largement utilisée par divers écrivains dont les œuvres accréditèrent la fable d'un antisémitisme foncier des Soviets.

En Amérique parurent *Soviet Russia and the Jews*, par Grégor Aronson (New-York, 1949), et *Jew behind the Iron Curtain*, par Emmanuel Patt (Atlantic-City, 1949).

La Russie Soviétique et les Juifs, par Léon Baratz (Monte-Carlo, 1951) et *Le Communisme et les Juifs*, par Gédéon Haganov (Paris, 1951) furent publiés deux ans plus tard en langue française.

La grande presse reprit les arguments développés dans ces livres et dans ces brochures et publia religieusement les informations que l'A.T.J. lui transmettait. On rappela que les procès de 1935 et de 1937 avaient fait d'innocentes victimes parmi les Juifs que Lénine affectionnait. La plus anodine boutade d'un leader communiste fut citée comme une odieuse manifestation d'antisémitisme. On grossit la plus petite mesure officielle des Soviets qui, directement ou non, portait ombrage à Israël. On présenta l'expérience du Birobidjan, cet Etat juif autonome créé par les Soviets aux confins de la Sibérie, comme une tentative d'extermination à peine inférieure à celle des K.Z. nazis. On s'indigna du traitement infligé aux Israélites rafés dans les ghettos polonais par le N.K.V.D. et contraints de travailler dans les camps soviétiques. On dressa des listes impressionnantes de Juifs épurés, emprisonnés, exécutés ou disparus au cours de ces dix dernières années en U.R.S.S. ou dans les pays occupés par les rouges. Le procès Slansky et le « complot des blouses blanches » fournirent l'occasion de dénoncer avec plus de virulence encore l'antisémitisme

des communistes. Leur « anticosmopolitisme » (1) fut présenté dans les journaux comme la manifestation officielle du plus odieux et du plus surnois des racismes.

L'excitation des Sionistes contre Moscou, qui les avait cependant aidés dans leur lutte contre les Arabes, amena la rupture des relations diplomatiques entre l'U.R.S.S. et Israël, après l'attentat dont faillit être victime l'ambassadeur soviétique à Tel Aviv.

La mort, — d'ailleurs suspecte — de Staline et les changements qu'elle entraîna dans l'appareil du Parti Communiste et dans les services gouvernementaux de l'U.R.S.S. ont calmé les esprits. On parla de « détente internationale », ce qui, en hébreu et en yddish, doit avoir une signification rassurante.

Cette campagne juive contre « l'antisémitisme soviétique » n'avait en rien découragé les éléments israélites militant au sein du parti ou dans les organisations para-communistes. Ni Marcel Willard, le farouche épurateur de 1944, ni André Blumel, ancien attaché de cabinet de Léon Blum, ni Joë Nordmann, avocat attitré du Parti Communiste français, ni André Wurmser, l'écrivain officiel du Parti avec Aragon, ne manifestèrent le moindre flottement. Mieux, le Mouvement antiraciste, que préside André Blumel, et son journal *Droit et Liberté* ne cessèrent pas de combattre la thèse du *Jewish Committee* :

« *Le M.R.A.P.*, publiait « *Droit et Liberté* » (n° 119, février 1953), met en garde contre les tentatives faites par certains journaux et organisations d'exploiter la légitime et profonde opposition de l'opinion publique française à toutes les formes du racisme.

« *Les campagnes sur l'antisémitisme en U.R.S.S. et dans les démocraties populaires ont pour effet de justifier auprès des survivants de la barbarie nazie, la croisade dont les bourreaux d'hier revendiquent à nouveau la direction, et, de ce fait, servent les buts de l'antisémitisme.* »

C'est alors que survint la dernière phrase de l'Affaire Rosenberg. Trois mois plus tôt, l'exécution de ces deux Israélites convaincus d'espionnage au profit des Soviets n'aurait certainement pas ému la conscience universelle. On aurait abandonné sans bruit ces deux maladroits à leur triste sort. Mais désormais la preuve était faite que *les Juifs ne sont pas nécessairement communistes*, ni les communistes des instruments d'Israël. D'autre part, la paix était rétablie entre les deux tendances de la Diaspora. On allait pouvoir voler au secours des époux Rosenberg sans crainte d'identifier le judaïsme au communisme. C'est ce qu'on fit.

Agents soviétiques, les condamnés n'avaient bénéficié jusque-là que de l'appui de la presse, des cellules et des hommes du parti.

(1) La *Petite Encyclopédie Soviétique* définit ainsi *Cosmopolite* : « Individu qui considère le monde entier comme sa patrie et ne se reconnaît pas comme appartenant à une nationalité particulière ». Quant au « Dictionnaire des termes étrangers » de Leikline et Pétrov, il donne cette signification de *cosmopolitisme* : « Négation du patriotisme sous le mot d'ordre faux et mensonger "l'homme est citoyen du monde". C'est le revers, le masque du nationalisme bourgeois, agressif et l'antithèse hostile de l'Internationalisme prolétarien. »

Transformés en victimes, en martyrs innocents, le couple se découvrit des centaines de milliers de défenseurs zélés. Les misérables réunions de protestations organisées au début en leur faveur se métamorphosèrent en imposants meetings. Les murs se couvrirent d'affiches multicolores émanant d'organisations créées pour les besoins de la cause. La grande presse, qui s'indignait quelques semaines plus tôt de l'espionnage atomique de l'U.R.S.S., prit fait et cause brusquement pour les espions soviétiques Rosenberg. Les plus hautes sommités de l'Etat en France, en Italie, ailleurs, intervinrent en faveur de ces derniers. Des assemblées municipales (Paris, Rome, etc...) exigèrent leur grâce. Des télégrammes émanant de prélats, de savants, d'écrivains, d'hommes politiques, s'empilèrent sur la table du Président Eisenhower.

On sait que l'instinct de conservation du peuple américain fut plus fort que toutes les pressions venues de l'extérieur. Les Rosenberg, après deux années d'une horrible attente, furent finalement électrocutés.

Sur les tombes des deux « martyrs » juifs, exécutés en haine des Soviets, la réconciliation s'affirme complète. Tels deux amants rapprochés par un deuil au lendemain d'une longue séparation, Sion et Moscou brûlent d'une ardeur nouvelle.

« Israël — vient de rappeler officiellement M. Moshe Sharett, ministre israélien des Affaires Etrangères — *ne participera à aucune alliance ni à aucun pacte ayant pour but l'agression contre l'Union Soviétique* (1). »

Cette déclaration clôt un chapitre de l'histoire commune du Communisme et de la Juiverie. A moins qu'elle n'en ouvre un autre, fort menaçant pour la stratégie américaine dans le Proche-Orient et pour les intérêts matériels et moraux des Nations Arabes.

(1) Ce texte a été publié dans *La Terre Retrouvée* (numéro 22-349, 1er août 1953), revue de la vie juive en France, en Israël et dans le monde, paraissant depuis vingt ans à Paris, qui souligne que Tel Aviv avait, dès le 21 décembre 1951, assuré Moscou qu'« Israël n'a jamais consenti et ne consentira jamais à soutenir la réalisation ou la préparation des activités agressives contre l'Union Soviétique et contre n'importe quel autre Etat épris de paix ». Dans ce même numéro, M. Marc Jarblum, président de la Fédération Sioniste de France, affirme que « cette nouvelle (celle de la reprise des relations judéo-soviétiques) réjouira les Juifs du monde entier ».

Henry VILLENEUVE.

Philippe Pétain

Charles Maurras

Il est certain que les politiques et les penseurs, qui ont agi et pensé par temps calme, entrent généralement, après leur mort, tout comme les romanciers, dans une zone d'ombre. A cette zone d'ombre échappent, au contraire, les grands hommes qui ont soulevé des tempêtes autour d'eux.

Dans l'ordre politique, le maréchal Pétain n'a pas cessé et ne cessera pas avant longtemps de soulever les passions. Depuis le *Montoire* de M. Louis-Dominique Girard, une littérature abondante a justifié ses actes, exalté ses intentions. Le livre de l'amiral Fernet, *Aux côtés du maréchal Pétain* (1), prend place dans cette suite.

Après la défaite de 1940, l'amiral Fernet fut de ces officiers généraux qui, au scandale d'Anatole de Monzie, réalisèrent « une certaine confusion des genres, ...du genre militaire avec le genre civil ». Tour à tour secrétaire général de la Présidence du conseil, secrétaire général du Conseil national, chargé du dossier de la constitution nouvelle, il fut, jusqu'à la fin de Vichy, le confident du chef de l'Etat. Seul avec le général Brécard et le colonel Fonck il connut, par exemple, la genèse de la rencontre de Montoire. Seul il entendit le professeur Rougier rendre compte au Maréchal de ses négociations de Londres.

La grande figure de Pétain domine l'ensemble de l'ouvrage. Par touches successives, l'amiral Fernet exécute un portrait nuancé, avec des couleurs délicates et des ombres. C'est peu à peu que nous apparaissent la conscience, l'application, la droiture, la prudence, la ténacité du Maréchal, son sens des possibilités, son don de prévision à longue échéance, sa timidité aussi et sa pudeur, qui faisaient de lui un être secret. Par ses qualités, ce chef militaire devenait le chef idéal d'un pays en détresse. L'amiral Fernet nous décrit son comportement au conseil des ministres, « mélange de calme, de patience et de sérénité ». Par lui revivait, disait Lucien Romier, « quelque chose de très puissant, les traits anciens des générations qui ont fait notre patrie ».

Aux côtés du maréchal Pétain, c'est le récit, d'abord, du long sacrifice du vieil homme : « Mon honneur à moi est de rester à ce poste, face au danger, sans armée, sans flotte, au milieu d'une population malheureuse. » C'est donc, vue à travers la lorgnette judicieuse de l'auteur, l'histoire de Vichy.

(1) Vice-amiral Fernet, *Aux côtés du Maréchal Pétain*, Plon édit.

L'amiral Fernet relate en témoin et explique en psychologue l'évolution des événements et des esprits. Il faudra obligatoirement le consulter désormais pour apprécier sainement la rencontre de Montoire, l'éviction de Pierre Laval au 13 décembre, la politique de Darlan, les travaux du Conseil national, l'œuvre constitutionnelle de Vichy. Il ne dissimule pas les fautes — telle l'erreur fondamentale que commit Pierre Laval en éloignant très vite du pouvoir des parlementaires avertis.

L'amiral Fernet juge les hommes et les faits avec pénétration, pondération, sagesse. Il fait effort pour juger équitablement Pierre Laval, contre lequel des chuchotements malintentionnés avaient dû, d'abord, le prévenir. Je regrette qu'il n'ait pas rapporté un mot du Président, que je tiens pourtant de lui et qui suffit à expliquer une politique. A un préfet qui l'entretenait inopportunément de certains problèmes, Pierre Laval répondait : « Je suis dans la m... jusqu'au cou. Alors, surtout, ne me faites pas de vagues ! »

Une injuste justice avait engagé des poursuites contre ce livre, dont *Le Monde* lui-même a souligné la sérénité. La mort récente de l'amiral Fernet nous empêchera de savoir ce qu'on pouvait lui reprocher. Il ne reste que notre confusion devant cet acharnement dans l'erreur. Que notre tristesse aussi, puisque nous ne verrons plus ce petit homme légèrement voûté, au regard bleu et aiguisé, au fin sourire et aux propos toujours si pleins de charme.



Dans l'ordre philosophique, Charles Maurras, mort, défend ses positions. Ses ouvrages posthumes sont édités : *Pascal puni* (1), que présente M. Henri Massis; *Le bienheureux Pie X, sauveur de la France* (2), qui soulève de vigoureuses polémiques. Ses disciples, surtout — et c'est en grande partie grâce à eux qu'il continuera d'exercer son influence — l'expliquent, le vulgarisent. Par la grâce de MM. Pierre de Boisdeffre et Michel Mourre, il prend sa juste place parmi les « classiques du XX^e siècle » (3). Par la grâce de M. Xavier Vallat et de M. le Chanoine Cormier, le vieux lutteur — qui, du haut de ses saintes colères et de ses magnificences d'écriture, nous fut souvent si lointain — se dépouille de sa rude écorce et nous apparaît dans sa touchante humanité.

Avec *Charles Maurras N° d'écrou* 8.321 (4), M. Xavier Vallat se révèle comme un écrivain de classe. Si la politique lui laisse momentanément des loisirs, c'est tant mieux pour la littérature. Son style est simple, clair, teinté d'humour. Son expérience politique ajoute encore à sa vaste culture. Elle lui permet de rappeler des souvenirs savoureux (« J'entends encore Paul Reynaud me dire fin mai 1940 en me parlant de Weygand : « Ça, c'est de la graine de Foch ! et puis quelle épine dorsale ! »).

(1) Charles Maurras, *Pascal puni*, Flammarion éd.

(2) Charles Maurras, *Le bienheureux Pie X, sauveur de la France*, Plon édité.

(3) Michel Mourre, *Charles Maurras*, Éditions Universitaires.

(4) Xavier Vallat, *Charles Maurras N° d'écrou* 8.321, Plon édité.

Il est quelquefois en désaccord avec Maurras : sur les données actuelles du problème franco-allemand, par exemple, ou sur l'unité administrative de base ou encore sur Anatole France, pour qui Maurras couve une certaine tendresse et en qui M. Vallat ne voit qu'« un bourgeois de lettres jouant au bolcheviste de salon ». M. Vallat trouve « extravagant » le mode de vie de Maurras. Mais ces différends pimentent encore les dialogues des deux prisonniers de Clairvaux. Et si Maurras dit à M. Vallat des choses si intéressantes, c'est qu'il a trouvé à qui parler.

Par deux fois, M. Xavier Vallat loue la Haute-Cour de Justice et le Garde des Sceaux qui lui ont permis de vivre, « dans la paix abbatiale de Clairvaux », auprès de « l'homme le plus attachant de la France du XX^e siècle ». Pas plus que le sien la prison n'entame le moral de Maurras. Abandonnant à l'amiral Esteva gémissements et soupirs, ils retrouvent tous deux, derrière les hauts murs, des âmes de collégiens. Le directeur de la centrale devient « le préfet des études ». Ils partagent l'anxiété du surveillant, dont le cinquième enfant tarde à naître. Ils plaisantent et s'adonnent aux farces. Maurras prétend, le 25 décembre 1948 : « C'est le meilleur Noël que j'ai fait depuis ma jeunesse ! » Et s'il s'obstine, quand on lui demande s'il a des réclamations à faire, à exiger « la liberté, une indemnité et des excuses », c'est, dirait-on, par galéjade.

Entre Maurras et M. Vallat s'institue donc, pour notre plaisir, une conversation de vingt-deux mois. Que de souvenirs remués ! Que de drôleries échangées ! Que de monde grouillant autour de ces pros-crits ! Voici Renan à la face molle et aux bajoues tombantes ; Proust, « demi-Juif trop beau, languoureux comme une favorite de sultan, avec ses yeux de biche blessée et ses airs calins de femme » ; Mme Armand de Caillavet, poitrine flasque et cheveu rare ; Anna de Noailles, Bourget, Barrès, Drumont, Colette et Willy, Faguet, Bainville, Staline, Goethe, Lyautey, Blum, Paul-Boncour, Gide, Pétain, Gaxotte, et combien d'autres ! Maurras parle beaucoup de son enfance, de ses prisons. On apprend qu'il est allé à Lourdes avec Anatole France ; qu'il répondait à Charles Benoist, mécontent des quolibets de Léon Daudet : « Que voulez-vous ? J'ai un lion chez moi à nourrir ; je ne peux pas lui faire manger des haricots verts ! Il faut bien qu'il dévore un homme de temps en temps ! » ; qu'il éprouvait une vraie tendresse pour le député socialiste Bracke ; qu'il n'aimait pas beaucoup Tardieu et détestait Laval, mais qu'il avait de l'indulgence pour Mandel et de la sympathie pour Monzie ; qu'il suffoquait d'indignation en parlant d'Edmond Rostand et que, s'il trouvait gentille la princesse Elisabeth d'Angleterre, il trouvait un « air idiot » à Philippe d'Edimbourg. On apprend encore qu'il a été « recalé » à son baccalauréat de philosophie, qu'il refuse aux femmes le sens de l'humour, qu'il s'intéresse à la chiromancie, qu'il frappe du pied comme un poney en signe de satisfaction et qu'il a cessé de fumer après un vœu à Pallas Athéné. Il livre ses opinions sur le suffrage universel, la radiesthésie, la S.D.N., l'Europe, le journalisme, les enfants, le mystère du Temple. Il s'initie à l'argot et hute toujours, dans le domaine religieux, sur le problème du mal.

« Oh ! je n'ai pas laissé mes passions au greffe ! » C'est ainsi que, le premier jour, il a accueilli M. Xavier Vallat. L'âge, en effet,

n'a pas entamé sa fougue. « Vous êtes des blancs-becs ! » lance-t-il, un jour, à l'amiral de Laborde et à M. Paul Marion. Mais si la violence de Maurras, sa prodigieuse mémoire, sa noblesse même, sont généralement connues, ce livre découvrira à beaucoup une sociabilité, une courtoisie, un sens familial, une sensibilité trop ignorées. Maurras vibre à l'évocation d'une amitié, au souvenir d'un paysage, au rythme d'un poème. Il pleure en récitant Mistral. Toute une nuit, il rêve sur des plantes séchées, qui lui sont venues de sa Provence.

Çà et là, des mots admirables : « Il faut refaire une cervelle à ce pays. C'est le redressement intellectuel des élites qu'il faut poursuivre. » Et au médecin qui prescrit le lit à Maurras fatigué, celui-ci répond : « La prison, ce n'est rien ; il n'y a qu'à ne pas y faire attention. Mais le lit, c'est l'exil ! J'ai des quantités de choses à faire... »

Comment ne pas admirer cet esprit, aimer cet homme ? « Comment, s'écrie M. Vallat, cet exemplaire étonnant de l'intelligence et du patriotisme peut-il avoir des ennemis ?... »



On peut se le demander, en effet. Et plus encore, quand on a lu le petit livre de M. le Chanoine Cormier : *Mes entretiens de prêtre avec Charles Maurras* (1).

Chargé par l'archevêque de Tours de visiter Maurras à la clinique Saint-Grégoire, de mars à novembre 1952, M. le Chanoine Cormier a assisté l'auteur d'*Anthinéo* dans les suprêmes remous de son évolution spirituelle. Remous... le mot est-il exact ? A la date des premiers entretiens, oui — quand Maurras avoue sa coriacité : « Il y a toujours pour moi des choses non seulement incompréhensibles, mais même inconcevables. Tous mes raisonnements n'aboutissent à rien. Je suis comme un écureuil qui tourne dans sa cage. Depuis des années je me heurte aux murs d'une prison... » Mais il ajoutait déjà : « Je suis las de tourner ainsi. » Une « lumière assez sereine » le baignait, qui n'était pas « le soleil de la foi, mais peut-être son clair de lune ».

Il n'est pas possible de lire ces pages sans éprouver une grande émotion. Un vieux philosophe, qui depuis sa jeunesse a perdu la foi, aux portes de la mort reçoit peu à peu la grâce. « On a voulu me faire passer pour un athée et un contempteur de la foi, proteste-t-il un jour. Je n'ai été ni l'un ni l'autre. Je suis maintenant un vieillard qui cherche encore quelques certitudes, mais qui entrevoit certaines clartés. » Et un peu plus tard il ajoute : « C'est en pleine connaissance que je veux être administré, car je veux que tout se passe dans la loyauté et dans l'honneur. On ne termine pas sa vie par une supercherie... » Et enfin : « Il est temps que vous m'aidiez à accomplir ce qu'il faut que je fasse... »

Pendant ce cheminement presque paresseux de la grâce chez un homme qui a « le plus grand désir de croire », déclin du corps, mais non, certes, de l'intelligence. Elle brille jusqu'à la fin. Quelques jours, quelques heures avant sa mort, Maurras est encore debout : « J'ai à

(1) Chanoine A. Cormier, *Mes entretiens de prêtre avec Charles Maurras*, P'lon édit.

terminer un travail très important... » Pas de repos ! Pas de lit ! Et la satisfaction du travail accompli : « Si j'ai pu rendre à quelques Français la fierté de leur tradition, je n'ai pas perdu mon temps. Mon œuvre plaidera devant Dieu qui me jugera. »

La fierté de notre tradition... Ce sont presque ces mêmes mots qu'Anatole de Monzie employait, dès 1910, pour célébrer — lui, jeune prince de la III^e République — l'œuvre du monarchiste Maurras. C'est par là que Maurras s'est montré souverain. Il n'a pas été que le chef d'une école. Il a marqué de son sceau la pensée française.

Louis GUITARD.

Documents

Le procès Van Tienen

Nous avons déjà entretenu les lecteurs de *Défense de l'Occident* de l'activité du groupe hollandais de Paul Van Tienen, la *Werkge-meenschap Europa*, qui avait donné son adhésion pour les Pays-Bas au projet de Mouvement Européen dont nous avons exposé ici les directives. Le développement du groupe de Van Tienen l'avait amené à transformer cette Communauté du Travail en un mouvement politique comprenant une branche hollandaise dans les Pays-Bas et une branche flamande en Belgique. Cette transformation avait eu lieu au mois de juin 1953. Le nom de *National Europese Sociale Beweging* avait été donné à l'ensemble du mouvement dont le secrétaire général était Paul Van Tienen : la branche hollandaise, sous le nom de *Nederlandische Sociale Beweging*, avait pour responsable M. Wolthuis, d'Amsterdam ; la branche flamande, sous le nom de *Wlamsche Sociale Beweging*, avait pour responsable le Dr Louwers, résistant actif pendant la guerre, rallié à notre programme de réconciliation européenne.

A la fin du mois d'août, le gouvernement des Pays-Pas a fait ouvrir une information contre le *National Europese Sociale Beweging*, interdit la vente de son journal hebdomadaire *Alarm*, et arrêté Paul Van Tienen, M^e Wolthuis et le responsable de la section d'Amsterdam A.M. Kruit. Notre courageux et sympathique confrère *Rivarol* fut le premier à commenter assez largement l'événement dans la presse française. Il écrivait à ce sujet :

« Un incident récent, passé sous silence dans presque toute notre presse, et qui nous paraît un symptôme grave, nous donne à réfléchir. Le *National Europese Sociale Beweging* vient d'être interdit en Hollande, son Comité directeur a été inculpé et son président, Paul Van Tienen, a été arrêté et emprisonné.

« Nous ne sommes pas juges, naturellement, des faits qui peuvent être reprochés à ce mouvement. Mais la presse hollandaise, singulièrement avare de détails, ne nous aide pas à nous faire une opinion. Elle se borne à des généralités sans consistance : elle indique, par exemple, que les doctrines du mouvement manifestaient peu de sympathie pour la démocratie, que d'anciens SS. étaient inscrits parmi ses adhérents. Elle ne cite, par contre, aucun fait précis, et il semble bien qu'on se trouve en présence d'une affaire tout à fait analogue à l'affaire Naumann, mais avec cette aggravation que la Hollande n'est pas un pays occupé, et que son gouvernement prend de lui-même et sans y être contraint des mesures contraires à la liberté d'opinion, dans un cas où l'on ne peut citer ni la moindre apparence, ni la moindre trace d'un complot contre le régime. »

Depuis cet article, nos camarades hollandais nous ont fait parvenir un certain nombre de précisions que nous reproduisons d'après leur communiqué :

« Le N.E.S.B., membre du Mouvement Social Européen pour les Pays-Bas et les Flandres, groupant le Mouvement Social Néerlandais et le Mouvement Social Flamand, a été le sujet de maintes répressions graves aux Pays-Bas, ces dernières semaines.

« Le 8 août, quatre membres qui colportaient notre publication *Alarm* furent arrêtés à Amsterdam et privés de leur liberté pendant 48 heures. 75 exemplaires ont été confisqués par la police.

« Le 15 août, sept personnes (dont Paul Van Tienen et le responsable d'Amsterdam, A.M. Kruit) furent arrêtés pour le même fait à Haarlem et gardés pendant 5 heures au poste de police. Cent exemplaires ont été saisis.

« Le 22 août, une perquisition a eu lieu chez P. Van Tienen, le responsable pour les Pays-Bas M^e J.A. Wolhuis, et le responsable pour Amsterdam A.M. Kruit, et deux autres fonctionnaires locaux d'Amsterdam. Toute correspondance, dossiers, imprimés, etc. présents furent confisqués, et les trois susnommés arrêtés. Le dernier fut remis en liberté provisoire mercredi 26 dans l'après-midi, et a aussitôt assumé les responsabilités du Mouvement aux Pays-Bas, tant que durera encore l'absence des deux autres. L'intérim du samedi au mercredi fut assuré de façon méritoire par des fonctionnaires d'Amsterdam.

« Les activités ont été continuées sans interruptions. La réunion hebdomadaire de la section d'Amsterdam a eu lieu comme d'habitude le mardi 25 septembre sans être inquiétée.

« Dans le domaine international, les contacts sont restés maintenus. Le secrétariat du Mouvement Européen à Malmœ a été informé le 22 même, ainsi que les responsables belges et autres. Des protestations contre l'action de la justice néerlandaise ont été envoyées aux autorités des Pays-Bas par le docteur Per Engdahl, par le Mouvement Social Allemand (D.S.B.) et par le Parti Populaire Suisse. Une entrevue a eu lieu entre le responsable pour les Flandres, Louwers, et le responsable *ad-interim* pour les Pays-Bas, sous-signé, qui assumeront ensemble provisoirement les fonctions de P. Van Tienen.

« Quant aux circonstances relatives aux arrestations :

« Depuis la fondation de l'N.E.S.B., la presse hollandaise n'a

pas cessé d'insinuer que le mouvement hollandais est la continuation ou une résurrection du parti national-socialiste aux Pays-Bas. Ceci avec un objectif très précis. Car, pendant la guerre, le gouvernement des Pays-Bas en exil à Londres a pris plusieurs arrêtés royaux en 1945, dont un interdisant toute organisation de ce genre.

« Ces "lois" n'ont jamais été confirmées de façon régulière par les Chambres par la suite. D'autre part, il est clair qu'en se basant sur les résolutions du Congrès de Malmœ, la N.E.S.B. ne peut être d'une tendance identique à celle d'un parti politique de l'époque 1939-1945 ou avant, quel qu'il soit.

« On intentera pourtant un procès contre les leaders en les accusant d'avoir fondé et dirigé une organisation illégale (art. 140, par. 2 du code pénal néerlandais). La peine maximum est 16 mois de prison ou une amende de 400 florins.

« A la suite de la mesure de détention préventive prise par le Procureur Royal, le 26 août, le tribunal a décidé d'accorder une prolongation de la détention (pour un temps de 30 jours) de Van Tienen et Wolthuis. Le procès aura lieu probablement avant que ce terme soit expiré.

« Finalement un communiqué a été donné à la presse ce matin, dont le texte est ci-joint.

« Cette déclaration vous manifestera notre ferme décision de lutter dans l'avenir comme dans le passé pour l'Europe telle que nous tous en concevons l'unité et l'avenir.

National Europese Sociale Beweging,

A.M. KRUIT,

Responsable ad-interim pour les Pays-Bas. »

Le communiqué à la presse suivant était joint à cette lettre de nos camarades :

« Malgré les arrestations de P. Van Tienen et M^c J. Wolthuis et A.M. Kruit le 22 août, les activités du Mouvement Social National-Européen continuent sans restriction. Car, il n'est nullement une continuation ou résurrection d'une organisation nationale-socialiste, quelle qu'elle soit, et envisage de ce fait avec confiance l'issue du procès intenté contre ses chefs. Ces considérations réservent entièrement notre opinion sur la légitimité de l'application des lois exceptionnelles de Londres. La décision, en vertu de laquelle le responsable général P. Van Tienen et le responsable pour les Pays-Bas, M^c J. Wolthuis, sont maintenus en détention provisoire, ne peut en rien ébranler cette confiance.

« Il est regrettable que des commentaires de presse subjectifs aient insuffisamment instruit le grand public de la circonstance que le N.E.S.B. agit en tant que représentant aux Pays-Bas du Mouvement Social Européen. Déjà, du fait qu'il se base sur les directives émanant de cette dernière organisation — qui n'ont la moindre analogie avec des programmes politiques des partis de la période 1939-1945 ou avant, quels qu'ils fussent — il est prouvé nettement que le Mouvement Social est une organisation strictement légale.

« Aussi plusieurs responsables étrangers du Mouvement Social Européen se sont offerts entre temps à témoigner en ce sens, lors du procès à venir. Parmi eux se trouve entre autres le Suédois Dr. P. Engdahl, président du Secrétariat du Mouvement Européen à Malmœ.

« La direction du *National Europese Sociale Beweging* est consciente de la grande responsabilité qu'elle porte vis-à-vis de ses membres. Mains témoignages de sympathie, provenant de tous les niveaux de la population, montrent clairement que le Mouvement Social répond à une nécessité politique de la vie démocratique des Pays-Bas. De ce fait, il ne négligera rien pour s'acquitter entièrement et de façon démocratique de ses responsabilités envers notre pays et l'Europe, et il fera tout ce qui pourra contribuer légalement à maintenir pour chaque citoyen le droit de manifester librement son opinion.

Le responsable ad-interim pour les Pays-Bas,
A.M. KRUIT.

Le responsable pour les Flandres,
Guido LOUWERS. »

Le procès est venu en première instance à l'audience du tribunal du 30 septembre à Amsterdam.

L'acte d'accusation et le réquisitoire du procureur royal se fondèrent pour apporter la preuve de la réorganisation d'une organisation interdite sur des indices matériels, qui paraissent assez peu concluants : analogie de certaines tendances politiques de N.E.S.B. avec des articles écrits par Mussert avant la guerre, nom du journal *Alarm*, une publication de Mussert dans l'année 1933 ayant porté le même titre dans un format analogue, présence dans le N.E.S.B. de délinquants politiques (épurgés) ou d'hommes ayant porté les armes contre l'Union Soviétique. Tous ces reproches en 1953 sont pour le moins singuliers et fragiles. Les uns relèvent de l'archéologie et les autres se réfèrent à des tabous qui sont étranges dans l'Europe actuelle.

La défense n'eut aucune peine à prouver qu'il y avait aussi dans le mouvement des hommes qui avaient fait tout ce qu'ils pouvaient pour l'Union Soviétique en 1944 et qui ne s'en félicitaient pas aujourd'hui. La présence de Guido Louwers à la tête de la branche belge était significative à cet égard. Elle plaida aussi que les arrêtés royaux de Londres n'avaient jamais été ratifiés par le Parlement néerlandais, ce qui leur assure une valeur législative douteuse. Enfin elle contesta qu'on pût rapprocher le N.E.S.B. du mouvement purement national de Mussert, puisque le N.E.S.B. n'est qu'une section nationale d'un Mouvement Européen, acceptant les directives et les résolutions de ce Mouvement en tant que tel et le définissant même dans ses statuts comme un arbitre en cas de difficultés au sein du N.E.S.B. : un tel schéma organique est évidemment sans rapports avec ce qui existait avant la guerre et exclut toute résurrection pure et simple des mouvements d'avant-guerre.

Sur la demande de la défense, un représentant français du Mou-

vement Européen ainsi que le Dr Engdahl, président du secrétariat du Mouvement Européen à Malmö, vinrent témoigner sur cette thèse, en présentant les textes agréés par le Mouvement Européen et en donnant au président les explications désirées par le tribunal. D'autre part, le représentant français était porteur d'un témoignage écrit concernant Paul Van Tienen, signé d'un membre du Comité National des Droits de l'Homme, et contresigné par d'autres membres responsables. Ce témoignage se terminait par une référence au désir de large réconciliation qui anime aujourd'hui ceux qui, ayant été dans des camps opposés pendant la guerre, sont inquiets de la division des forces anticomunistes en Europe et qui souhaitent qu'on ne repousse pas systématiquement dans le camp des adversaires ceux qui désirent participer loyalement à l'œuvre de construction de l'Europe.

A propos de ce procès, qu'il nous soit permis de protester une fois de plus contre l'erreur sciemment commise et répétée par nos adversaires. La résurrection du national-socialisme est absurde et impossible. L'histoire ne se répète pas. Nous revendiquons le droit de porter sur le national-socialisme et le fascisme des jugements moins sommaires que ceux qui ont cours aujourd'hui. Mais la tentative imbécile de recommencer l'expérience d'Hitler et de Mussolini, sans Hitler ni Mussolini, n'est qu'une répétition mécanique du passé qui ne résiste pas à l'examen. C'est avec des idées nouvelles et des méthodes nouvelles que nous devons aborder une situation entièrement nouvelle en Europe et dans le monde. Il y a des retardataires en politique comme en stratégie. Des hommes nouveaux qui voudraient ressusciter les théories et les méthodes de 1933 sont pareils à ces généraux qui sont toujours en retard d'une guerre et qui perdent leurs batailles parce qu'ils sont devenus très forts sur la stratégie qui avait cours quarante ans auparavant.



Le jugement a été mis en délibéré et sera rendu à quinzaine. Le réquisitoire du procureur de la Reine demandait une peine de deux mois de prison pour couvrir la prévention et de dix mois avec sursis. Nos camarades hollandais ont bon espoir que le tribunal saura résister aux pressions du Ministère de l'Intérieur qui a besoin d'un jugement de condamnation pour prononcer une interdiction définitive du mouvement, et qu'il rendra un jugement équitable pour Van Tienen et Wolhuis.

On dit beaucoup à Amsterdam que ce procès s'inscrit dans la liste des manœuvres britanniques contre la communauté européenne. Il ne serait qu'un des maillons d'une chaîne d'opérations dirigées par certains milieux anglais pour dissocier les éléments nationaux des autres éléments européens qui appuient la C.E.D., et obtenir ainsi une division fructueuse des forces favorables à l'Europe. Il est certain qu'on a pu trouver au moins singulière l'insistance avec laquelle le tribunal a demandé aux témoins des précisions sur les dispositions de leur Mouvement Européen à l'égard de l'Angleterre. La Hollande n'est-elle pas, comme la Norvège, un des pays les plus dociles à l'influence britannique et, par conséquent, une base très commode pour des manœuvres de dissociation ?

SOMMAIRE

Les idées et les faits

- Maurice BARDECHE: Les grèves, l'Elysée, la C.E.D.
X X X : Les élections allemandes.
- Albert COMTE: Les mystères de Radio-Andorre.
- Pierre FONTAINE: Parlons honnêtement de l'Indochine.

Nouvelles européennes, nouvelles politiques

L'assassinat de sir Erick Drumond. — Cent mille Allemands pour l'Indochine? — Le Pacte de garantie de Churchill. — Toujours leur Front populaire. — Les paysans et le pool vert. — Von Paulus n'a jamais été au service des Russes. Livres signalés en France et à l'étranger.

Etudes et Tribune libre

- Henry VILLENEUVE: Israël et Moscou.
- Louis GUITARD: Philippe Pétain - Charles Maurras.

Documents

- Le Procès van Tiémen.

- DÉFENSE DE L'OCCIDENT -

28, rue Serpente — PARIS (VI^e)

ABONNEMENTS

1 an: 1.000 francs ; 6 mois: 600 francs ; 3 mois: 300 francs.
Etranger: 1 an, 1.200 fr. ; 6 mois, 700 fr. ; 3 mois, 400 fr.

Abonnement de soutien : 1 an : 3.000 francs.

Adresser tous paiements à : « LES SEPT COULEURS »
35, rue Cortambert - Paris (XVI^e) — C.C.P. 218-219, Paris.